"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Vol. X | EDMONTON, ALBERTA, MARDI, LE 7 DECEMBRE, 1937 | 2 | No 6

La Vie Albertaine

ABERHART LUTTERA

Québec a raison

PONOKA, Alta.—Le premier ministre Aberhart a déclaré que son gouvernement de crédit social était prêt à lutter jusqu'au Conseil privé s'il le fallait, pour obtenir ses droits. M. Aberhart a fait allusion à la décision de la Cour suprême du Canada sur les projets de loi concernant les banques et les journaux que le lieutenant-gouverneur J.-C. Bowen n'a pas encore approuvés.

M. Aberhart a critiqué le projet fédéral d'assurance-chômage en déclarant que ce projet passait à côté du point vital du problème, c'est-à-dire l'insuffisance du pouvoir d'achat.

"La province de Québec a raison lorsqu'elle dit que notre autonomie doit venir d'abord", a ajouté M. Aberhart en rapport avec la déclaration récente du premier ministre Duplessis à cet effet.

A LETHBRIDGE

Un député du Parti Uni défait un créditiste

Jeudi dernier le 2, avait lieu l'élection partielle de Lethbridge. Le Dr P.-M. Campbell, candidat, représentant les partis opposés au Crédit Social a été élu contre son adversaire M. A.-J. Burnap, créditiste.

M. Campbell a obtenu 3,980 votes, soit 770 de plus que le candidat adverse qui n'en a reçu que 3,210.

L'élection de Lethbridge était rendue nécessaire par le départ de H. E. Wight, député crédit social qui va s'établir à Calgary.

C'est la première défaite qu'essuie le parti Crédit Social d'Alberta depuis la victoire de M. Aberhart le 22 août 1935.

QUAND NOS DEPUTES PARLENT

VICTORIA, C. A.—Un membre de la galerie de la presse à la Législature Colombienne a calculé, pendant ses loisirs, que chaque mot prononcé à la Législature par un député coûte 14 cents aux contribuables.

ROI DU BLE

CHICAGO.—Gordon Gibson, fermier de la Colombie Britannique, a été couronné roi du blé. Gibson, qui est le 15ième Canadien a gagné la couronne depuis l'établissement du concours en 1919, succède à un autre Canadien, M. Herman Trelle, de Wembley, Alberta, qui fut roi à cinq reprises.

JUGE-EN-CHEF AU MANITOBA

M. E.-A. McPherson

OTTAWA — M. Ewen-A. McPherson, ancien trésorier provincial du Manitoba et ancien député de Portage-la-Prairie aux Communes, a été nommé juge en chef de la Cour du Banc du Roi du Manitoba.

POETE CANADIEN A ROME

ROME — Sa Sainteté le Pape Pie XI a accordé une audience, ces jours derniers, à un groupe de Canadiens parmi lesquels se trouvait M. Roger Brien, jeune poète canadien-français de Montréal.

MAIRE DE WINNIPEG

M. John Queen

WINNIPEG.—John Queen, candidat ouvrier indépendant, a été élu maire de Winnipeg, au premier pointage fait d'après le système de représentation proportionnelle. Il a obtenu une majorité de plus de 10,000 voix sur le Dr F.-E. Warriner, et le troisième candidat, T.-W. Kilshaw, est de beaucoup en arrière.

John Queen, Anglais émigré au pays, est depuis un quart de siècle une figure dominante du monde ouvrier à Winnipeg. Il a presque sans interruption siégé à la législature du Manitoba. Mêlé intimement à la grève générale de Winnipeg, un peu avant 1920, il fut traduit devant les tribunaux pour sédition, mais réussit à s'en tirer.

Au vieux Québec

PRESIDENT DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

M. Joseph Dansereau

MONTREAL.—Réunie en congrès la société St-Jean-Baptiste a élu ses officiers pour le prochain terme. M. J.-E. Laforce présidait l'ouverture du congrès.

Les élections ont été présidées pa M. J.-Victorien Désaulniers, ancien président de la société, M. Télesphore Rivard, instituteur, et le notaire Alphonse De la Rochelle remplissaient les fonctions de secrétaires.

Voici la liste des officiers élus: président, M. Joseph Dansereau, assistant du principal de l'école primaire supérieure du Plateau; premier vice-président, M. Raymond Denis, directeur général de la "Sauvegarde"; deuxième vice-président, M. Hermas Bastien, secrétaire de la Ligue d'Action Nationale; directeurs MM. Aimé Parent, J.-Ferdinand Roy et Rodolphe Dagenais, pharmacien.

CHOIX DES LIBERAUX

Monsieur Francoeur

ST-AGAPIT, Lotbinière — J. N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans l'ancien gouvernement Taschereau, a été choisi candidat du parti libéral à l'élection partielle fédérale, qui se tiendra, dans le comté de Lotbinière, le 27 décembre, à la suite du décès récent du député J.-A. Verville.

M. Francoeur avait été député provincial de Lotbinière, de 1908 à 1936, alors qu'il fut battu aux élections du 17 août.

EXPEDITION de SAPINS

1,000,000

QUEBES — Un million de sapins des forêts du Québec seront expédiés en dehors de la province pour être utilisés comme arbres de Noël, suivant une déclaration de M. J.-A. Roy, I.F., au service du ministère des Terres et Forêts. Ce nombre indique une augmentation de cinquante pour cent environ sur l'expédition des sapins, dans le passé.

UN JOURNAL COMMUNISTE

100 numéros saisis

MONTREAL.—La police provinciale a saisi ces jours derniers, 700 copies du journal communiste "Clarion", de Toronto. Cette saisie a été faite juste au moment où lees journaux étaient descendus du train pour être ensuite délivrés en ville.

Le colonel Piuze a déclaré, que la police continuera à saisir ainsi tous les journaux communistes qui entreront dans la province. Dans la dernière livraison, il n'y avait aucun numéro de "Clarté".

NOUVEAUX JUGES

à la Cour Supérieure

Le T. H. Ernest Lapointe, C.P. ministre de la Justice et premier ministre intérimaire du Canada, a annoncé il y a quelque temps à Ottawa la nomination de quatre juges, les honorables Alfred Savard et Garon Pratte, à la Cour Supérieure de Québec, et les honorables Alphonse Décary, à la Cour Supérieure de Montréal et Paul Mercier, au poste de doyen de la Cour de Circuit du district métropolitain. Les honorables Alfred Savard et Garon Pratte succèdent aux honorables Pierre Bouffard et Emile Gelly qui ont donné leur démission pour cause de santé, le juge Décary remplace le juge Wilfrid Mercier, décédé, et le juge Paul Mercier succède au juge Archambault, décédé il y a quelques semaines.

La nomination de Me Paul Mercier à la Cour de Circuit entraînera une élection complémentaire dans le comté de St-Henri que M. Mercier représentait aux Communes depuis plusieurs années. Ce sera la 17ième élection partielle depuis l'élection générale de 1936.

Commission Rowell au Manitoba

Le gouvernement manitobain suggère, comme solution de ses difficultés financières, la diminution de ses responsabilités et de ses dépenses plutôt que l'augmentation de ses sources de revenu.

La dette de la province serait réduite $120,589,098 à $48,930,585 12

WINNIPEG.—Dans le mémoire élaboré qu'il a soumis à la commission d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, qui siège à Winnipeg, le gouvernement du Manitoba préconise comme solution de ses difficultés financières la diminution de ses responsabilités et de ses dépenses plutôt que l'augmentation de ses sources de revenu. Le gouvernement du Manitoba considère que cette solution est conforme aux intentions des Pères de la Confédération telles qu'exprimées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à savoir que toutes les fonctions gouvernementales qui ne sont pas d'une nature spécifiquement provinciale soient confiées à un gouvernement central fort.

En conséquence, le gouvernement du Manitoba demande que le gouvernement fédéral assume une bonne part de la dette provinciale ainsi que la charge de la moitié des services sociaux. Il insiste sur le fait que la commission d'enquête doit trouver une solution à ce problème urgent si l'on veut éviter de nouvelles faillites municipales et provinciales et si l'on veut maintenir l'unité canadienne.

SUGGESTIONS

Voici maintenant les suggestions concrètes du gouvernement manitobain:

1—L'annulation par le gouvernement fédéral des emprunts consentis à la province pour fins d'assistance aux chômeurs;

2—La capitalisation du subside provincial et l'acceptation par le gouvernement fédéral d'une part de la dette provinciale égale à cette capitalisation;

(Cette deuxième suggestion ne voudrait qu'à la condition que les détenteurs d'obligations du Manitoba consentent à accepter un intérêt de 3¼% sur le reste de la dette provinciale).

3—L'acceptation par le gouvernement fédéral de toutes les charges qui résultent du chômage ou des pensions de vieillesse;

4—L'acceptation par le gouvernement fédéral de la moitié des frais qu'entraînent les services qui n'étaient pas prévus dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, tels que les pensions aux mères nécessiteuses, les services d'hygiène et d'hospitalisation, la construction et le maintien des routes et l'instruction technique.

Par contre, la province du Manitoba renoncerait pour sa part aux droits de succession et aux subsides fédéraux et s'engagerait à augmenter les dépenses dans le domaine qui lui est propre, notamment pour ce qui a trait aux octrois aux municipalités.

REDUCTION DE LA DETTE

Les suggestions du gouvernement manitobain auraient pour effet, si elles étaient acceptées, de réduire la dette de la province de $120,589,098 à $48,930,585, de réduire les dépenses annuelles de $14,934,798 à $10,745,209 et de réduire les revenus annuels de $15,215,176 à $12,096,178. Les dettes du Manitoba envers le gouvernement fédéral s'élèvent à $22,000,000 environ et elles s'augmentent d'environ $3,800,000 par année. La capitalisation du subside fédéral annuel qui est de $1,703,023 représenterait $52,400,695 à la condition que les détenteurs d'obligations se contentent d'un intérêt de 3½%.

LE SOMMET DES IMPOTS

Le mémoire du gouvernement manitobain insiste sur le fait que les impôts ont atteint un sommet qui ne saurait être dépassé, comme le reconnaît le rapport de la Banque du Canada sur les finances de la province, que la faillite n'a pu être évitée depuis cinq ans que grâce à des "mesures héroïques" et que le Manitoba n'a augmenté sa dette que de 32% depuis 1926 tandis que la moyenne d'augmentation des autres provinces est de 64%.

L'HON. M. DUPLESSIS

L'hon. premier ministre de la province de Québec qui a entrepris la lutte ouverte contre le communisme.

Avis du Consul de France

SERVICE MILITAIRE

Le Consul de France à Vancouver rappelle aux jeunes Français nés du 1er janvier au 31 décembre 1918, ainsi qu'à ceux des classes précédentes qui ont négligé de le faire, qu'ils doivent se faire inscrire sans délai, au Consulat de France à Vancouver, sur les tableaux de recensement de la classe 1938.

Les jeunes gens nés ou en résidence à l'étranger sont dispensés du service militaire en temps de paix, aux termes des articles 98 et 99 de la loi de recrutement. Il leur suffira donc, pour se mettre en règle, de se faire enregistrer avec leur classe d'âge. Faute d'accomplir cette formalité, ils s'exposent à être déclarés insoumis à la loi militaire avec toutes les conséquences légales qui découlent de cette situation.

Un député libéral pour Victoria

La 1ère fois depuis 1906 N

VICTORIA — Pour la première fois depuis 1906, un libéral a été élu à Victoria. Cette élection complémentaire avait été rendue nécessaire par la mort de l'hon. Simon Fraser Tolmie, conservateur.

Le député élu est M. R.-W. Mayhew, homme d'affaires de la ville. Il a obtenu une majorité de près de 2,000 voix sur ses deux adversaires, M. B. McKelvie, conservateur, et M. J.-King Gordon, candidat C.C.F.

Le L.-gouverneur d'Ontario

est assermenté

TORONTO.—Albert Matthews, financier de Toronto, a été assermenté lieutenant-gouverneur de l'Ontario par l'hon. F.-R. Latchford, juge en chef de la Cour d'Appel ontarienne.

Les serments d'office et d'allégeance furent prêtés dans le bureau du premier ministre Hepburn où le cabinet de la province s'était réuni à l'occasion de la cérémonie.

Le nouveau lieutenant-gouverneur entrait en fonctions alors qu'il procédait à l'ouverture de la session spéciale du nouveau parlement élu par la province le 6 octobre dernier.

La presse et l'immoralité

Une ligue de décence

NOTRE-DAME, Ind.— Déclarant que l'immoralité se répand si rapidement dans la presse moderne et qu'elle constitue un danger particulièrement grand pour la jeunesse, le bureau de direction de l'Association de la presse catholique des Etats-Unis a proposé que les principes de la Légion de la Décence soient appliqués à la presse et à toutes les publications en général. On sait qu'actuellement les activités de la Légion de la Décence ne portent que sur la censure du cinéma.

L'incident Coonan à Montréal

Paroles malheureuses qui suscitent plusieurs protestations officielles. — On dit que ça ne regarde pas l'Eglise, ni le Cardinal, ni les prêtres de s'occuper de questions sociales.

"CA ME REGARDE ET CA REGARDE VOS CURES"

(Le cardinal Villeneuve)

Un malheureux incident s'est produit à Montréal quand un ministre sans portefeuille du cabinet Duplessis a laissé tomber quelques paroles désobligeantes à l'adresse de S. Em. le cardinal Villeneuve.

L'hon. Thomas-J. Coonan adressait la parole à un club de Montréal à la mi-novembre dernier quand il dit: "Le cardinal Villeneuve n'a rien de plus à faire avec l'administration de la province de Québec que l'homme dans la lune".

Vraisemblablement c'est à la suite de l'intervention du Cardinal archevêque de Québec dans les récentes grèves du textile et de la démonstration anti-communiste de la fête du Christ-Roi, au cours de laquelle Son Eminence avait félicité les étudiants de l'Université de Montréal pour avoir protesté contre la tenue d'une assemblée communiste dans la métropole, que l'honorable ministre faisait cette déclaration inconvenante en même temps que très inhabile.

Monsieur Coonan, irlandais catholique, ne représentait aucun corps politique ou ethnique à ce moment-là. Au contraire si on en juge par les protestations que ses paroles ont suscitées partout dans la province on voit qu'il est le seul responsable de sa maladresse. Encore que lui-même les ait désapprouvées peu après en expliquant qu'on interprétait mal sa comparaison....

M. J.-E. Perron, député de la Beauce à l'Assemblée législative et maire de son village a publié une déclaration non officielle pour protester contre l'INCIDENT COONAN.

"En face d'une si magistrale bévue, écrit-il, je considère de mon devoir de citoyen canadien-français et catholique de cette province et de par les positions publiques que j'occupe de protester énergiquement et de condamner sévèrement les paroles regrettables, prononcées dernièrement par l'honorable ministre Coonan, à l'adresse de notre vénéré archevêque, Son Eminence le cardinal Villeneuve.

"Il me fait plaisir d'unir mes protestations à celles déjà faites et entendues à ce sujet et d'assurer à Notre Eminentissime Archevêque de Québec et à notre clergé en général, notre respect, notre vénération et notre humble soumission".

En voilà un qui n'a pas eu peur de vivre ses convictions religieuses et nationales au grand jour et dans la vie publique où le peuple l'a appelé!

Deux jours après, la ville de Québec, par son Conseil municipal passait une résolution de censure au sujet des remarques de l'hon. Coonan contre le Cardinal.

"Par la résolution qu'il a adoptée, le conseil municipal exprime son regret des paroles prononcées par M. Coonan et insiste sur la nécessité, en ces temps graves, de surveiller son langage au sujet du travail accompli par le clergé et de son droit à continuer à user de son influence dans l'intérêt général.

"Des copies de la résolution adoptée ont été envoyées au Cardinal, au Premier Ministre et à M. Coonan.

Pour compléter les éclaircissements sur des paroles qui contiennent une telle erreur, Son Em. le cardinal Villeneuve lui-même, eut occasion d'y faire allusion vendredi dernier le 28 novembre quand il se rendit à Donnacona pour répondre à une invitation des Syndicats de la Pulpe.

"Ne vous étonnez donc pas que je sois pour les syndicats et pour le salut de la classe ouvrière, dans l'ordre, disait, S. Em. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, aux ouvriers de Donnacona. "Mon chef, le Pape a clairement parlé là-dessus. Je travaille donc à la restauration de l'ordre social dans l'ordre chrétien et particulièrement de l'ordre social par les syndicats ouvriers catholiques".

"Quatre cent cinquante ouvriers, membres du syndicat national catholique de la Pulpe et du Papier de Donnacona, applaudirent ces paroles du Primat de l'Eglise canadienne, au cours de l'assemblée qui se tenait dans la salle paroissiale de l'endroit. Le Cardinal multiplia les conseils éclairés que lui dictent sa haute sagesse et les enseignements de l'Eglise en matière de questions ouvrières. Après avoir réfuté le sophisme diabolique qui court en ce moment et cherche à faire croire au peuple que les problèmes sociaux, celui du capital et du travail, ne regardent pas l'Eglise et ses ministres, S. Em. le Cardinal traça à grands traits, la synthèse des encycliques 'Rerum Novarum' et 'Quadragesimo Anno'. Il indiqua comment la première, résumant la situation mondiale, introduisait la notion de juste salaire et comment la seconde, après avoir dénoncé la dictature économique, préconisait une restauration de la société par l'organisation professionnelle.

"Enfin, entrant dans le détail de la situation actuelle, chez nous, il conseilla au premier la patience, la pratique de la justice et de la charité. Il souligna les motifs qui exigent cette attitude présentement. Et cette explication l'entraîna à recommander la largeur de vue et l'étude des problèmes ouvriers dans toute leur ampleur".

Pour ce qui est de cette grave erreur que prônent ceux qui veulent éloigner le prêtre et l'Eglise de toutes questions sociales, le Cardinal dit son plaisir de constater la conviction de ces ouvriers qui croient sincèrement que l'Eglise peut les aider.

Puis Son Eminence les met en garde contre ce sophisme qui pénètre et qui se développe dans un trop grand nombre de milieux catholiques: on dit que "ça ne regarde pas l'Eglise, ni le Cardinal, ni les prêtres, de s'occuper de questions syndicales (ou sociales). Mais pourtant je sais bien que vous avez une âme, que vous devez la sauver, que vous devez accomplir pour cela vos devoirs de catholiques, assister à la messe le dimanche: ça me regarde et ça regarde vos curés! Comme ça me regarde de savoir si vous pouvez accomplir vos devoirs de famille, si vous êtes en mesure d'accomplir vos devoirs d'époux, de père, si vous travaillez dans des conditions humaines, ou si l'on vous traite comme des animaux. Ca regarde l'Eglise tout cela. Vous êtes des hommes et non des machines vivantes. Prenez garde à ce sophisme: il est diabolique"

Voilà certainement un incident qui fait voir comment il convient de surveiller ses paroles quand on traite une question sur laquelle des esprits plus éclairés se sont prononcés. L'honorable Coonan s'est excusé, mais cela n'efface pas pour autant le mauvais effet de ses paroles. On sait que certains porte-parole ont déjà proposé la démission de M. Coonan.

Un Canadien qui nous fait honneur

Monsieur Edmond Buron

Nous avions le bonheur de recevoir M. Edmond Buron à nos bureaux ce matin.

L'entrevue que nous a accordée M. Buron nous a fait voir en lui un compatriote d'une amabilité et d'une simplicité vraiment canadienne-française.

Ayant quitté le Canada en 1900 et n'y étant pas revenu depuis le voyage de la légation qu'il dirigeait en 1902, M. Buron nous a dit la légitimité de la demande qu'il faisait au gouvernement canadien d'avoir un congé auprès des siens. Français de coeur, comme nous disait notre distingué visiteur, il était juste que je revienne voir mon pays avant de mourir....

M. Buron nous a causé en toute bonhommie de sa vie riche d'idéal, nous ajouterions de réalisations aussi, mais riche en même temps de travail et de difficultés.

M. Buron est né à Berthier, mais il a passé sa jeunesse au Manitoba où il a fait ses études et a été reçu avocat.

En 1900 il part pour la France afin de se familiariser avec l'étude des Lettres. Là-bas la Providence le favorisait certainement même si l'épreuve l'attendait à chaque nouveau carrefour.

Il fait 3 ans à l'Ecole Normale Supérieure où il complète en même temps ses études de philosophie. Dans l'impossibilité de se placer à l'Université de Montréal, il devient assistant dans un lycée en même temps que journaliste.

Il passa 18 ans au journal l' "Eclair" la "Libre Parole" et le "Petit Parisien".

C'est en 1907 que commence sa carrière d'archiviste, position qu'il occupe encore.

M. Buron a marié une Française. Il a trois enfants.

En attendant de parler plus longuement de l'honneur que nous fait M. Buron par sa carrière d'intellectuel, "La Survivance" lui souhaite une heureuse vacance au Canada.

LE N.-BRUNSWICK SUIT L'EXEMPLE DE QUEBEC ET DE L'ALBERTA

Une demande de précisions

OTTAWA.—Par la voix de son premier ministre, l'honorable Andrew Dysart, le Nouveau-Brunswick s'est ralliée à l'attitude de la province de Québec et à celle de la province d'Alberta, soumises récemment par l'hon. Maurice Duplessis et par l'hon. William Aberhart, relativement au plan d'assurance-chômage préconisé par le gouvernement fédéral. M. Dysart, à l'instar des deux autres premiers ministres, a déclaré qu'il attendrait que le gouvernement fédéral lui donne des détails additionnels sur ce projet avant de donner une réponse définitive. De plus, dans sa réponse à Ottawa, le premier ministre du N.-Brunswick a déclaré qu'il appartiendrait à la Législature de sa province de se prononcer en dernier ressort sur ce projet et que la Chambre exigerait des explications additionnelles avant de prendre une décision définitive.

Six provinces ont déjà fait connaître leur attitude à Ottawa au sujet de l'assurance-chômage en approuvant l'idée préconisée par le premier ministre Mackenzie King et en lui permettant d'agir en toute liberté mais on croit que le gouvernement fédéral n'osera pas aller plus loin en face de l'opposition des trois autres provinces.

EN BELGIQUE

Le cabinet Janson

BRUXELLES.—Le nouveau cabinet belge, dirigé par le premier ministre, M. Paul-Emile Janson, a fait son apparition pour la première fois dans les deux chambrees du parlement. M. Janson lut en français le texte de la déclaration ministérielle à la Chambre des députés et au Sénat. Le ministre des finances de Man fit la même lecture en flamand.

MORT D'UN ZOUAVE PONTIFICAL

QUEBEC.— Un zouave pontifical, M. Adélard Pruneau, est décédé à l'âge de 72 ans. Il était le père de M. A. Pruneau, vice-président du conseil général des syndicats catholiques.

Le Royaume de l'intérieur

Les Aveux

Dehors il fait un froid à tout casser, les rues sont désertes.

Qu'il fait bon devant une flambée, d'échanger des confidences. La mi obscurité s'y prête.

Une femme et son mari tendent leurs membres las à la chaleur bienfaisante; ils causent d'espoirs, à tout âge nous en caressons encore.

Une jeune femme adresse des cartes dans la pièce voisine, et se joint parfois à la conversation.

Moi, dit le père, je n'ai jamais prié autre que saint Joseph. Il est mon patron et j'ai vu assez de preuves édifiantes et miraculeuses de sa puissance pour m'en tenir satisfait.

Il faut aller à l'Oratoire sur le Mont Royal, où la foule se presse en quête de faveurs, pour se convaincre que l'on n'est pas seul à lui accorder confiance.

À la suite de plusieurs années de disette, un jour je fus désolé de ne pouvoir obtenir un contrat important qui aurait remis mes affaires sur pied.

Pour cause ignorée, on renouvela l'invitation à soumissionner. Je n'hésitai pas à participer au concours, après avoir promis un don à mon saint patron, quoique je doutais du résultat.... Je l'obtins cependant, et cette preuve confirma d'avantage l'efficacité d'une dévotion à saint Joseph.

La jeune femme vint se joindre au groupe, pour corroborer à ce que son père disait. Elle remémora aussi son expérience:

Vous souvenez-vous mère de cette paralysie partielle qui avait immobilisé mes deux mains? J'avais observé fidèlement l'ordonnance du médecin et cependant je souffrais horriblement, quand un soir, désespérée, je dis à la garde: Madame, retirez-moi ces bandages, et veuillez frictionner mes mains et mes bras, avec cette huile bénite par le frère André. Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt.... Merci, et maintenant allez vous reposer. Le lendemain j'étais totalement guérie; n'est-ce pas miraculeux?

La maman encouragée par ces récits relata aussi ce qui lui semblait merveilleux:

Ma grande piété fut toujours à la Sainte Vierge et je crois avoir obtenu d'avantage. Dès le bas âge je fus consacrée à Marie et je grandis en apprenant à l'aimer. Plus tard je lui demandai un compagnon, bon, sérieux, parfait! Je fus exaucée et n'est-ce pas miracle que depuis trente années je jouis d'un bonheur incomparable? Toutes mes actions auraient voulu s'inspirer de l'exemple de Marie. Toutes mes joies je les lui ai attribuées, comme celles de posséder une enfant irréprochable en tout et un foyer où les soucis n'envahissent jamais l'atmosphère. L'espoir pour moi est que ma vie tissée de bonheur et de contentement, se continuera ainsi pour nous trois, et que sous la surveillance de la Vierge Immaculée nous resterons dignes d'être ses enfants.

Son mari lui serra la main affectueusement. Paulette colla sa joue à la sienne, tableau touchant de trois êtres sincèrement chrétiens.

Ces aveux dans leur simplicité révèlent une grandeur d'âme touchante. En toute confiance ces coeurs s'abandonnent au culte, aux sages conseils. L'Immaculée Conception, Vierge mère, a protégé ce foyer en formant l'esprit de cette épouse.

En faisant rayonner sur eux le rare bonheur d'une paix accompagnée de gages d'amour et d'affection, la mère de Dieu a lié cette famille d'un lien indissoluble, celui qui ne se brisera jamais, parce qu'il est tissé d'une foi convaincue, et d'un espoir sans borne en Dieu.

Les familles semblables sont nombreuses. Qu'elles répandent le culte à Marie et ne craignent pas de faire leurs aveux.

—MADRINA

N'ayez pas peur

N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne leur audace aux mauvais. Ne criez pas votre bonté, mais ne la cachez pas, à cause de l'exemple.

N'ayez pas peur du danger, toutes les fois que le devoir commande. Allez-y vivement, joyeusement, comme à la fête.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune, l'honneur, la joie aussi, ont été souvent pauvres chez nous. Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et croient à mieux. La plus belle française a toujours été ainsi.

N'ayez pas peur du victorieux. Ne restez jamais un seul instant dans l'esprit de défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi.

N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur.

Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement.

N'ayez pas peur de la mode; ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité, par le nombre de ses partisans. Voyez les chiens. Ils ne considèrent pas la pauvreté de leur maître, ils l'aiment. C'est un exemple. Vous aimerez Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'abandon où les hommes le laissent.

N'ayez pas peur de l'obscurité, de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut, non par l'importance et le retentissement de ses actes, mais par la volonté qui l'anime. Un brin de paille ramassé avec amour par une fermière, pour le nid de ses poules, méritera plus de récompense que dix actions d'éclat faites orgueilleusement. Quand l'homme à cassé des mottes, semé de l'herbe, raboté des planches, conduit un tramway, graissé des roues de wagons, copié des lettres, aligné des chiffres, quoiqu'il ait fait, s'il l'a fait honnêtement, s'il n'a point causé de tort à son prochain, ni blasphémé, ni méconnu la bonté pour qui tout subsiste, Dieu lui donne son paradis. Pour ceux qui savent voir, tous les métiers luisent également de ce reflet d'en haut.

N'ayez pas peur de la mort, parce qu'elle n'est qu'un passage, le défilé coudé, obscur pour nous, qui s'ouvre sur la plaine de lumière.

René BAZIN

Le temps

Et voici que déjà 1937 achève! Dieux! Que le temps passe vite!

Le temps? Non, c'est nous, pauvres mortels, qui passons avec la rapidité de l'aile qui coupe les airs.

Les ans, les mois, les jours, avec nos projets, nos désirs, nos joies, nos peines, le temps emporte tout, comme les vents se jouent d'une feuille morte!

Que lui importe le nombre? le poids? Sa puissance est formidable puisqu'Il la tient de Dieu même. Le temps passe vite, oui, et nul bras humain ne l'arrêtera dans sa course. Il a sa loi et l'observe.... à l'heure décrétée, il nous aura tout près.... sauf les oeuvres qui constituent notre dossier au grand livre de la vie.

A nous de bien employer les ans, les mois, les jours, les heures, les minutes mêmes — ne sont-elles pas le lieu entre le temps et l'éternité — observant à notre tour les commandements du même Maître et ceux de notre Mère l'Eglise. Y sommes-nous, comme lui, d'une impeccable fidélité?....

Quand une année s'achève, le marchand quelque peu soucieux de ses intérêts du temps, fait inventaire. Il regarde en arrière. Regardons aussi en arrière, voir si nous avons perdu beaucoup de ce temps précieux qui jamais ne revient! Regardons en avant aussi.... pour bien faire, mieux faire.

Le temps passe vite! Demain ce sera la glorieuse fête de notre Immaculée Reine, Vierge et Mère, que toujours on voit revenir avec un pieux enthousiasme, et dans quelques jours ce sera Noël, la nuit ineffable de Noël qui met toute la terre en joie, parce qu'elle commémore la venue, parmi nous, du "Désire des Nations". Cet Enfant Dieu qui est la Voie, la Vérité, la Vie et vient enseigner à l'homme comment l'éternelle félicité sera la rançon de son bon vouloir, dans le temps.

Et puis, quelques jours encore et 1937 déjà, ne sera plus qu'un souvenir du temps passé! Dieux! Que le temps passe vite!

Décembre.

—CHARLOTTE

RECETTES

PLUM POUDING

Quatre livres

1 lb. de raisins épépinés,
¼ tasse d'écorces candies hachées,
½ tasse de jus de fruits,
1½ tasse de farine,
1 cuillerée à thé de sel,
¼ de cuillerée à thé de clou girofle,
½ cuillerée à thé de cannelle,
½ cuillerée à thé de muscade,
1 tasse de graisse de boeuf haché, (suif)
1½ tasse de mie de pain,
½ tasse d'amandes hachées,
1 tasse de mélasse,
½ tasse de sucre,
1 tasse de confiture de fraises,
3 oeufs.

Faites tremper les raisins, les figues hachées et les écorces candies dans le jus de fruits, pendant la nuit. Tamisez la farine. Mesurez et tamisez deux fois avec le sel et les épices. Mélangez la farine avec la graisse et la mie de pain; ajoutez-y les fruits avec les amandes. Puis, ajoutez la mélasse mélangée au sucre, à la confiture et aux oeufs battus. Remplissez aux trois quarts, les moules beurrés; couvrez et mettez sur un grillage en broche dans une casserole couverte contenant de l'eau jusqu'au tiers du moule. Faites cuire à la vapeur, de 5 à 8 heures, suivant le volume. Lorsque refroidi, enveloppez dans du papier ciré et serrez dans la boîte à pain ou dans des bocaux fermés.

Solitaire vielllesse

La petite flamme priait seule dans le temple,
L'autre jour, quand j'entrai, au hasard d'une promenade,
Pas une âme.
Seule, cette flamme de l'huile contentait l'Amour
Du divin Solitaire. Une flamme matérielle, Sans amour.

Un symbole et c'est tout. Cette solitude du temple
M'enveloppa de je ne sais quelle tristesse et je crus entendre
Le Sitio!
Le soupir assoiffé du Prisonnier à qui personne
N'offrait à boire, cette heure-là puisqu'il n'y avait personne
Pour l'entendre.
Et je sentis, dans sa profondeur, toute ma pauvreté de coeur;
Il n'y avait que le mien pour répondre à cette soif divine.
Le regard
Du Christ me fixait, sondait tout mon être
Et ce regard me confondit, à cause de ma tiédeur,
Mon amour

Moins brûlant que la petite flamme de la veilleuse;
Cette flamme vacillante mais qui ne s'éteint jamais,
Fidèle
Plus que moi qui pense, sait le Mystère de l'autel,
Plus que mon coeur en puissance d'un grand amour mais
Infidèle.

Et je demandai tout simplement au Maître
De me souvenir, chaque instant, de la flamme solitaire
Qui se consume.
Que mon âme devienne la veilleuse du Christ,
Le jour, la nuit, à la cuisine, au salon et surtout
Près des berceaux.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

L'IMM.-CONCEPTION

L'Immaculée-Conception de Marie a été prédite dès le paradis terrestre. La sainte Vierge est cette femme bénie qui écrasa de son talon la tête du serpent infernal. Dieu, en créant Marie Immaculée, remporte la plus grande victoire sur le démon.

Si Dieu préserve ainsi Marie c'est qu'il veut habiter en elle; il veut descendre dans une demeure sainte, pure, et parfaite; le Père céleste, le Saint-Esprit, ne purifient Marie que pour en faire le digne tabernacle du Verbe-Dieu: il fallait créer de nouveaux cieux, tout purs; pour recevoir le Verbe en elle, Marie devait être immaculée; l'Immaculée-Conception est la préparation à la Communion.

Il faudrait que Jésus fit à notre égard la même chose pour la sainte Communion; qu'il soupirât après le moment où nous le ferions sortir de son tabernacle, qu'il vint avec plaisir en nous, comme s'il venait encore en Marie. Il en sera ainsi si nous sommes purs. Il attend de nous cette préparation de pureté; il ne nous demande même que cela. Une grande pureté pour la Communion, tel doit être pour nous le fruit de l'Immaculée-Conception: sans la pureté toutes nos vertus ne seraient rien; Notre-Seigneur viendrait en nous avec répugnance; notre coeur serait pour lui une prison.

O Marie, vous nous prêterez votre manteau de pureté, vous nous revêtirez de la blancheur, de l'éclat de votre Conception Immaculée; c'est à la mère de revêtir son enfant pour les grands jours; revêtu de vous, ô Marie, Jésus me recevra bien; il viendra en moi avec plaisir; il vous verra en moi, et il fera ses délices d'habiter en mon coeur!

—P. Eymard

Le courage contre la fortune est philosophie; le courage contre les misères, est patience; le courage à la guerre est valeur; le courage dans les entreprises est hardiesse.

Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit; s'en souvenir.

La vraie modestie est un arbre touffu qui cache sous des feuilles les fruits qu'elle produit.

Il y a environ cinq siècles, quand un homme avait le malheur d'être un sot, il ne l'était que pour ses amis; maintenant, grâce à l'art typographique, il l'est pour tout le monde.

L'effigie du denier

par Marie Barrère-Affre

SUITE

Le printemps régnait dans l'admirable parc, éparpillant au vent des parfums, au gaozn des pétales. Les statues s'enveloppaient de péplums de verdure, et la Salomé de marbre qui dansait près du tennis se jouait dans des écharpes de soleil. Tous les arbres chantaient le poème des bourgeons et des nids. Jamais la douce saison n'avait semblé si belle à Alain, et on ne sait quelles divines espérances gonflaient son coeur comme une sève sans amertume.

Les maçons qui dégageaient la crypte de la chapelle des plâtras que le temps avait détachés de la voûte découvrirent des sépultures anciennes, prouvant que la nécropole était plus vénérables qu'on ne le croyait et que le manoir devait être construit sur l'emplacement d'un donjon datant d'une époque excessivement reculée et appartenant déjà à la famille de Nouviale. Cette découverte avait éveillé chez M. de Sarrans un intérêt passionné. Chaque jour il passait de longues heures parmi les ouvriers, grattant minutieusement les inscriptions gravées sur les dalles, et désespérant Mme Cazalère parce qu'il couvrait de plâtre et de poussière ses habits.

La digne Colombe avait encore un autre grief contre son jeune maître: il ne songeait pas à se marier! Pourtant, dans un château si grand, si beau, si admirablement disposé, il aurait fallu une nombreuse famille pour peupler et remplir de joie les vastes pièces, jusqu'ici trop silencieuses. A-t-on jamais vu un homme jeune, charmant, riche, rester comme celui-ci tout seul dans une immense demeure et ne pas désirer changer d'existence?....

Ah! Mme Cazalière comprenait qu'on n'épousât pas une Parisienne!.... Dans sa pensée de simpliste provinciale, les habitantes de la capitale incarnaient toutes les coquetteries, pour ne pas dire tous les vices, et ne sauraient faire le bonheur d'un brave et gentil garçon comme M. Alain.

Mais dans les environs de Nouviale il ne manquait pas, Dieu merci, de belles héritières soigneusement élevées par des mères attentives, et parmi lesquelles on pouvai tchoisir. Pourquoi rester claquemuré entre les bornes de son beau château et de son parc, sans jamais recevoir ni visiter personne d'autre que le révérend curé?....

Telles étaient les réflexions que Mme Cazalère extériorisait volontiers de la façon la plus véhémente. Ce matin encore, brossant avec énergie la manche droite de M. de Sarrans, toute maculée de chaux, elle ne s'était point fait faute de dire que le jour où son maître serait marié il aurait un peu plus de soin de sa tenue. Alain n'avait fait qu'en dire, puis, rentré dans le salon Louis XV qui était devenu son retrait favori, il avait commencé à dépouiller le courrier arrivé depuis quelques minutes.

A travers la haute porte-fenêtre, un rayon de soleil entrait, teinté de vert par les jeunes feuillages proches. On voyait frémir les branches, passer sur le ciel bleu pâle de petits nuages égarés. La lumière éclairait en plein sur le panneau central l'image de la marquise Brigitte, et le regard peint du portrait semblait suivre les moindres gestes de M. de Sarrans.

Ce dernier lut plusieurs lettres émanant de clients ou de connaissances mondaines. Des journaux, des réclames d'éditeurs s'éparpillèrent sous ses doigts, découvrant une dernière enveloppe blanche. Il la prit.

Adressée aux bureaux de la Revue des Lettres, elle lui avait été renvoyée ici par les soins d'un rédacteur. C'étaient sans doute des félicitations.... ou des critiques, ou peut-être les deux, comme tout auteur est exposé à en recevoir du public qu'il intéresse. L'ayant négligemment décachetée, il fut saisi dès les premiers mots d'un étonnement profond et relut plus attentivement les lignes suivantes:

Sourcevinne, ce jeudi.

Monsieur,

Je viens de lire, avec un intérêt dont vous ne soupçonnez pas l'étendue, la **Vie de Brigitte de Nouviale** que vous publiez en ce moment dans la **Revue des Lettres**. Je vous félicite d'avoir su donner un tel relief, une si intense vie, à la figure de votre héroïne, et d'avoir tiré de l'ombre du passé cette personnalité exquise.

Au cours de vos attachantes pages, vous avez plusieurs fois exprimé le regret de n'avoir pu consulter la correspondance de Mme de Nouviale avec ses amis, notamment avec sa cousine Isabelle d'Aiglefort. C'est évidemment une lacune regrettable dans votre oeuvre, si belle par tant d'autres points. Si jamais il vous plaisait de continuer cette étude, et d'y adjoindre un appendice, sachez que toutes les lettres de Brigitte de Nouviale sont en ma possession; non seulement celles qu'elle écrivit à Isabelle, mais encore celles que recevait d'elle son mari, lorsque les devoirs de ses charges appelaient ce dernier à la cour. Je me ferai un plaisir de vous les confier si vous croyez qu'elles puissent vous servir. Veuillez dans ce cas m'indiquer exactement votre adresse. Ci-dessous vous trouverez la mienne.

Recevez, Monsieur, avec l'expression de mes sentiments bien distingués, l'assurance de ma confraternelle sympathie.

Claude ALIX

Sidéré, Alain de Sarrans se frotta les yeux.

Quoi!.... le bas-bleu féminin dont Perrusson lui avait paru jadis si entiché était en possession de la collection complète des lettres de la marquise?.... Comment?.... Par quels incroyable hasards et à la suite de quels événements?....

Certes, il le ferait, l'appendise à son oeuvre!.... On ne néglige pas l'apport de si précieux documents!.... Une fiévreuse hâte le prenait déjà de pénétrer plus avant dans l'intimité de cette Brigitte de Nouviale et d'analyser mieux encore qu'il n'avait pu le faire jusqu'ici cette âme attirante.

Un doigt posé contre ses lèvres, il réfléchit, les yeux fixés sur le beau portrait dont il aimait le regard et le sourire. Comment faire?.... Prier Mme Alix de lui envoyer les lettres? Hum! Quel irréparable malheur si cela venait à s'égarer en route!.... Non!.... Le mieux était d'aller les consulter sur place, de prendre des notes et, au besoin, de passer quelque temps à Sourcevinne. Et d'abord qu'était-ce Sourcevinne dont il entendait le nom pour la première fois?....

Le **Guide Michelin** lui apprit que c'était un modeste hameau niché dans un site pittoresque, caressé par les brises qui avaient d'abord passé sur les Pyrénées, baigné par la Valente, isolé de la plaine par les gorges de Chantetout. Il le situa sur la carte, pointa soigneusement la route et sonna fiévreusement le valet de chambre qui avait remplacé le vieux Louis.

—Préparez ma valise, je m'absente, ordonna-t-il.

Le domestique fut ahuri tout d'abord, mais, habitué aux décisions promptes de ce maître impulsif, il reprit aussitôt une mine correcte:

—Monsieur rentre à Paris ?.... Dois-je accompagner Monsieur?....

Sarrans hésita.

—M'accompagner?.... Non. Je vais d'abord à Paris, pour prévenir mon secrétaire, mais j'en repartirai presque immédiatement. Vous garderez ma correspondance jusqu'à nouvel ordre. Ah!.... Dites qu'on sorte l'auto.

Quelques minutes plus tard, Alain de Sarrans roulait vers Paris, où il arrivait dans l'après-midi. Là, il se trouvait en présence d'une telle avalanche de travaux pressants qu'il se voyait obligé de renvoyer son voyage à la fin de la semaine, ne serait-ce que pour faire plaisir à son secrétaire qui ne savait à quel saint se vouer. Apprenant que Perrusson était venu le voir, il téléphona à la revue et apprit avec déplaisir que le journaliste venait de partir pour un reportage en Angleterre. Contrarié, il se plongea dans l'étude d'un jugement auquel un de ses clients voulait faire appel, et qui ne comportait pas moins de trente-deux pages grand format. Mais, avant de s'atteler à cette besogne, prenant une feuille de papier à lettre, il écrivit l'épître suivante:

Paris, 22 avril.

Madame,

Je ne saurais vous dire combien je suis touché de votre lettre et de l'offre charmante qu'elle me transmet. La Vie de Brigitte de Nouviale, telle que je l'ai écrite, contient évidemment d'énormes lacunes que vous me permettrez de combler. Soyez-en mille fois remerciée.

De telles pièces sont réellement trop précieuses pour pouvoir être confiées à la poste. Je préfère me rendre sur place et les examiner à loisir. Si donc vous me le permettez, je me rendrai à Sourcevinne, où je compte arriver le 2 mai, sauf contre-ordre de votre part. Le Guide Michelin, qui m'a permis de me faire à l'avance une idée de votre charmant village, ne dit pas si j'y trouverai une auberge où il me soit possible de faire un court séjour: le temps nécessaire pour compulser vos intéressants dossiers et prendre des notes suffisantes. Puis-je compter sur votre obligeance pour me renseigner à cet égard?.... Daignez agréer, Madame, avec mes remerciements chaleureux, l'expression de mes sentiments de profond respect.

Alain de Sarrans.

La semaine ne s'était pas achevée lorsqu'il reçut la réponse de Claude Alix.

Elle l'informait que sa visite serait la bienvenue; on l'attendait avec impatience, désirant beaucoup connaître les sources auxquelles M. de Sarrans avait puisé la documentation si exacte, quoique incomplète, qu'il possédait sur la famille de Nouviale. Enfin, Claude le prévenait que Sourcevinne n'avait pas d'auberge, mais que chez le boulanger Manougande il y avait une belle chambre meublée que son propriétaire louait volontiers aux étrangers de passage. On l'avait retenue pour lui.

Pendant ces huit jours. Alain abattit de la besogne, reçut un défilé de clients, plaida plusieurs fois et gagna même un gros procès dont le bénéficiaire rayonna. Dans les couloirs du Palais, il rencontra Me d'Acoussy, qui lui serra la main d'un air passablement gêné et qui retrouva le sourire en constatant que son jeune confrère ne semblait pas le moins du monde regretter le passé.

Le 30 avril, décidé à coucher en cours de route et ayant calculé son voyage de façon à atteindre Sourcevinne dans la matinée du surlendemain, M. de Sarrans télégraphia à Claude Alix l'heure approximative de son arrivée, et, le 1er mai, malgré le désespoir de son secrétaire, installé au volant de son Amilcar et souriant à la belle aventure qui le tentait, il se mit en chemin.

À SUIVRE

"L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer." S. S. PIE XI

La Survivance

"Notre grandeur nationale a invariablement suivi dans son expansion ou son déclin notre degré de foi au Christ, de respect de son Eglise et d'amour sincère du peuple, qui sont les marques distinctives de l'esprit chrétien." Mgr TISSIER

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association canadienne-française de l'Alberta,
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton
Directeur-gérant: Gérard FORCADE, O.M.I.

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service,
Rédaction ou Administration à
10010-109e rue, Edmonton, Alberta .... Téléphone: 2470

L'Immaculée-Conception

Le jour de l'Immaculée-Conception évoque devant nos âmes l'incomparable privilège de la Vierge Marie. Cette fête si glorieuse pour notre Mère est pour nous le rappel de la déchéance causée par le péché d'Adam. Elle nous remémore que Dieu, dès le premier instant, jette sur l'âme de Marie un regard de complaisance parce qu'il n'y découvre qu'innocence et sainteté. Au contraire, notre âme n'inspire à Dieu que du dégoût. Car, selon le mot de l'Ecriture Sainte, nous sommes alors devant ses yeux des enfants de colère, des esclaves du péché, des héritiers de la désobéissance d'Adam.

Dieu voulait transmettre à tous les descendants du premier homme les trésors d'innocence accordés à la première créature sortie de ses mains. La faute d'Adam a fait modifier ces desseins généreux. Mais quelle triste substitution le péché a opérée! De l'amour de Dieu provenait pour nos âmes un état d'innocence, de pureté et de bonheur et cet état causait à Dieu de la joie, de la complaisance, du ravissement. De l'orgueilleuse désobéissance humaine, nous avons reçu en partage un état inspirant à Dieu du dégoût, et pour nous constituant une déchéance, source de toutes les misères.

* * *

Pour l'honneur de la race humaine, une créature échappe à la loi du péché, une créature se dégage, pure et sans tache au milieu de la contamination générale. Et cette faveur est accordée à la Vierge Marie, la future Mère de Jésus. Dès le premier instant de sa conception, par une grâce singulière et en vue des mérites de Jésus-Christ, Marie fut préservée de la tache originelle et inondée des grâces du Très-Haut. Mais la libéralité divine ne s'arrête pas à l'exemption de la faute originelle.

De plus, par un privilège accordée à Marie seule, Dieu préservera son âme de toute faute actuelle. En effet, sans une grâce spéciale, l'homme, devant les dangers qui l'entourent et les tentations qui l'assaillent, ne saurait éviter tous les péchés. Mener une vie exempte de faute et d'imperfection, sera accordée à Marie seulement.

Elle n'éprouvera pas ces combats dont notre âme est si souvent le théâtre; elle ne subira pas ces inclinaisons mauvaises qui nous poussent au péché; elle ne connaîtra pas ces révoltes des sens contre la loi de Dieu qui jettent le trouble et le désarroi dans nos âmes.

Marie ne sentira pas non plus son coeur partagé entre des convoitises criminelles et des aspirations vers Dieu, ni entre la répugnance du bien et l'attrait vers le mal. Le coeur et la volonté de la Vierge ne connaîtront pas la perversion; son intelligence ne sera pas soumise aux caprices, ni aveuglée par les passions et les préjugés.

En la Vierge Marie, les sens seront dociles, obéissant sans résistance à la volonté et la volonté sera guidée par une raison qui n'a d'autre règle que le bon plaisir de Dieu.

L'âme de Marie, nous dit saint Augustin, c'est le royaume de la paix. Elle ressemble à cette contrée de rêve que décrit un psaume, un pays où Dieu a fait taire tout cliquetis d'armes, où Il a brisé les arcs, où Il a jeté au feu les boucliers, une contrée où la paix d'une frontière à l'autre.

* * *

Combien plus triste est notre situation. L'eau du baptême a effacé la tache originelle mais elle n'a pas éteint en nos âmes le foyer du péché. En nous co-habitent des aspirations vers le bien et une terrible inclination vers le mal.

C'est la révolte de la matière contre l'esprit; c'est l'aiguillon de la chair qui nous empêche de faire le bien qu'on désire et qui nous entraîne vers le mal qui nous répugne. Comme deux volontés sont aux prises qui épuisent notre âme, pauvre victime de ces rivalités.

Votre coeur ne se laisse-t-il pas dominer par des passions basses et honteuses? Dans la recherche des jouissances d'ici-bas, souvent des plus dégradantes, il prostitue la faculté d'aimer et se complaît dans la boue et la volupté.

Notre raison a subi des contre-coups de la chute originelle. Faible et chancelante par elle-même, elle est de plus aveuglée par des préjugés et des passions, trompée par des fausses maximes et des influences extérieures qui la conduisent dans des chemins de perdition.

* * *

Comment alors soustraire notre âme aux funestes conséquences du péché? Comment préserver la grâce de Dieu si gravement compromise au milieu de tant de dangers?

Au jour de son Immaculée Conception, la Vierge a remporté une victoire complète sur le démon et le péché. Notre consécration à la Sainte Vierge nous vaudra la même victoire en nous assurant la persévérance dans le bien durant notre vie et notre triomphe dans l'éternité bienheureuse.

La Sainte Vierge, dit le Père de Montfort, est la Vierge fidèle qui, par sa fidélité à Dieu, répare les pertes qu'a faites Eve l'infidèle par son infidélité, et qui obtient la fidélité à Dieu et la persévérance à ceux et à celles qui s'attachent à Elle".

—Julien MARTINEAU, S.M.M.

Connaissez-vous l'abbé Groulx?

NOTRE HISTORIEN NATIONAL

L'abbé Lionel Groulx est né à Vaudreuil, en janvier 1878, d'une famille de cultivateurs.

A 12 ans, il prit part à une lutte électorale qui fit parler tout le comté. On le remarqua et le dirigea vers les études classiques qu'il fit à Ste-Thérèse.

A 19 ans, il refusa de concourir pour le prix du Prince de Galles, parce que le sujet exigeait un plaidoyer contre la Nouvelle-France et sa tradition plutôt catholique et française que britannique.

Prêtre, il enseigne jusqu'en 1906 au collège de Valleyfield, où il eut comme élève Jules Fournier.

Il va, en 1906, étudier en Europe, devient à Rome docteur en philosophie et en théologie.

En 1908, il étudie la littérature, l'histoire et la philosophie à Fribourg.

De 1909 à 1915, il enseigne l'histoire et la littérature à Valleyfield.

En 1915, on le nomme titulaire de la première chaire d'histoire à l'université Laval, maintenant université de Montréal.

Il fonde et dirige pendant 10 ans l'Action française.

En 1931, il donne à la Sorbonne des cours d'histoire du Canada.

Il prépare actuellement l'histoire du Canada en dix tomes, dont cinq sur le régime français et cinq sur la domination anglaise.

L'abbé Groulx est devenu progressivement l'historien de la race et l'orateur des foules. Il émeut et remue non plus seulement l'élite, mais aussi le peuple.

Sa logique est forte, l'enchaînement de sa pensée est clair, et ses conclusions en phrases courtes et précises détonnent comme un "75" français et portent juste comme un fusil de "patriote".

Cette qualité d'historien, la franchise, cette vertu de l'orateur, la persuasion, il les met amoureusement, ce qui veut dire: totalement, au service de sa patrie.

Il est toujours prêt à "l'honneur de servir".

Il a servi, il sert toujours dans tous nos domaines vitaux.

Le continuateur

Digne continuateur, il complète la trinité de nos grands chefs: Papineau, Lafontaine, Groulx.

Papineau prit la constitution de 1791, accordant aux Canadiens le libre exercice de leurs lois, langue et religion devant la menace de la révolution américaine, et groupa son peuple autour de l'idée de la pleine instauration au Bas-Canada des libertés parlementaires.

C'était une république française sous la souveraineté de l'Angleterre, notre autonomie complète sur les bords du Saint-Laurent. Il affermit en nous l'aspiration vers l'indépendance.

Vint 1837.

Suivit la répression: un englobement dans la masse des colonies anglaises du Canada.

Lafontaine fit adopter le fédéralisme sauveur par un régime d'union législative. Dans un état unitaire, les deux Canada restèrent séparés. Par sa ténacité, il fit admettre la responsabilité ministérielle envers les mandataires du peuple.

Il obtint ses succès en faisant autour de son nom l'union sacré de la nation.

A sa mort, l'Anglais qui, devant la force de la fierté, avait signé le contrat de collaboration, reprenait autrement et par en-dessous, à son habitude, sous le masque de l'amitié et de la "bonne-entente", son travail de destruction par le moyen de la partisannerie. Pour régner, il divisa notre unité en parti rouge et en parti bleu.

Voilà ce que comprend Lionel Groulx.

La Confédération

Il comprend notre puissance de marchandage avec les autres provinces quand nous aurons une autonomie plus grande, "dans la Confédération si possible, dehors si impossible".

"La Confédération, nous en sommes, mais pourvu qu'elle reste une Confédération.... En conséquence, nous refusons de nous sacrifier, nous seuls, au maintien ou à l'affermissement de la Confédération", disait-il au Congrès de la Langue française.

Devant la Ligue des Patriotes, il reprend: "Notre état français et catholique, nous l'aurons, dans la Confédération si possible, en dehors si impossible".

Enfin, le 3 août dernier, pour calmer les scandalisés:

"En 1867, nous avons imposé l'ordre fédératif. Je ne suis pas pour qu'on en sorte. Je ne suis pas séparatiste. Je le réaffirme pour la cinquième ou la sixième fois cette année. Je précise. Quand je dis Etat français, je parle d'état fédératif. Je reste dans la ligne de l'histoire. Nous ne sommes pas entrés dans la Confédération pour en sortir mais pour nous y épanouir".

M. l'abbé Lionel Groulx

Il y a là contradiction, me direz-vous. Je réponds: contradiction apparente, seulement, et pour l'illustrer, je reprends son histoire, mais totale, et résumant, je dis:

"La Confédération, c'est nous qui l'avons imposée à l'autre élément. Nous avions gagné plusieurs victoires et nous commandions le respect de notre volonté de vivre comme nation canadienne-française et catholique. Les Anglais nous signaient un pacte d'alliés à droits égaux" et s'engageaient à le respecter.

Nous leur accordions notre confiance. Las d'une longue lutte, nous avons glissé vers la division en partis où ils voulaient nous amener, tout en leur rendant chaudement la poignée de mains du partenaire scellant le contrat de collaboration.

Avec l'attrait d'une domination illusoire et impossible à Ottawa, on nous a fait oublier Québec. Les politiques fédéraux ont guidé notre race.

"Dépourvus du vieil idéal de soutien, dit Groulx, les éléments de vie nationale ne pouvaient que se dissocier, comme le faisceau dont les liens sont tranchés. A la cohésion, à la solidarité anciennes succédaient le jeu des groupes et les intérêts particuliers, le triomphe des idéologies individualistes".

Les économistes les plus avertis et sincères, les sociologues, avec l'Eglise, condamnent l'individualisme. Par cette doctrine, tous les moyens sont bons pour réussir.

Le pauvre diable, dont la faiblesse physique, l'ignorance, la pénurie lui rendent la vie dure et le combat inégal, n'a, s'il pousse la logique de cette loi jusqu'au bout, qu'à s'armer d'un automatique et il devient le plus fort. "La loi du plus fort n'est-elle pas toujours la meilleure?"

Et qui niera que les tortionnaires, ou "racketeers" sont nombreux, maintenant?

Les plus dangereux, sont-ils les portant le masque illégal, ou les autres légalisés, monopolisant le lait, les viandes, le pain, le charbon, la gazoline, les transports, l'électricité, la presse, l'épargne populaire à la Bourse?

Tout ça, légalisé!

Quelle tentation justifiée d'être hors-la-loi!

Et, c'est à ce genre d'affaire répugnant à notre mentalité catholique et française que nous avons apposé notre signature comme associés!

Mais nous serons plus coupables de poursuivre ce commerce pour lequel nous ne sommes pas faits et ne serons jamais, que de modifier le contrat ou le répudier.

La voie tracée

Et Groulx poursuit:

"C'est la doctrine de l'esprit de parti prenant le pas sur l'esprit de race, nous gagnant peu à peu aux théories de la race dominante".

"Dans l'ordre économique, c'est le délaissement de la vieille doctrine de Papineau sur nos droits à la terre des ancêtres et à ses richesses. Cette idée prévaudra en pratique, sinon en théorie, que les fils du sol ne détiennent point sur le domaine national des droits privilégiés antérieurs à ceux de l'étranger. En affaires, nous ferons surtout celles des autres, sous prétexte que les affaires et le patriotisme ne sont pas choses à mêler".

"Au lieu de nous solidement établir dans un provincialisme loyalement ouvert, prêt à toutes les collaborations, si l'on veut, mais intransigeant sur ses positions constitutionnelles, notre tendance habituelle n'a-t-elle pas été plutôt de traiter le provincialisme comme quelque chose d'étroit et de mesquin; de regarder vers Ottawa, plutôt que vers Québec, comme si là-bas, plutôt qu'ici, nous avions à jouer notre partie maîtresse?"

Donc, conclut-il, "la Confédération, nous en sommes mais pourvu qu'elle reste une Confédération. Nous acceptons de collaborer au bien commun de ce grand pays; mais nous prétendons que notre collaboration suppose celle des autres provinces et que nous ne sommes tenus de collaborer que si cette collaboration doit nous profiter autant qu'aux autres. En conséquence, nous refusons de nous sacrifier, nous seuls, au maintien ou à l'affermissement de la Confédération".

"C'est ici, dans le Québec, que nous jouons notre destin. Ici que nous avons tâche de nous réaliser. Si notre histoire a un sens, ET ELLE A UN SENS, notre seul destin légitime et impérieux, l'aboutissant logique de notre effort de 177 ans, pour nous dégager et vivre notre vie à nous, le but nettement visé par la flèche indicatrice, la ligne toujours montante de notre histoire ne peut être que celui-ci: constituer en Amérique, dans la plus grande autonomie possible, cette réalité politique et spirituelle, suprême originalité de ce continent, triomphe, chef-d'oeuvre, splendide effort humain: un Etat catholique et français".

* * *

Ainsi parle Groulx, notre chef.

Le chef, qui a fait revivre nos ancêtres par ses recherches historiques, par ses fouilles dans les archives. Il a consulté tous nos aïeux qui ont pensé, agi. Il vient d'eux à nous, et, la figure mâle, les yeux inspirés, la voix nette, impérieuse, droit debout sous sa soutane dont les replis paraissent creusés déjà dans le bronze immortel, il dicte notre devoir, la ligne droite de la tradition, l'obligation qui découle des dons que Dieu répandit sur nous.

C'est non seulement le père de famille devant ses enfants, prêchant et conseillant et enseignant.

C'est l'être cultivé, imaginatif comme un poète, possédant l'expérience de 300 à 400 ans de vie parmi nos grands-parents les plus capables, inspiré de toutes ses découvertes dans les archives des peuples vieux, et aimant ses compatriotes de tous les coeurs qu'il y a senti battre.

Léopold ST-AMOUR

Corrigeons-nous

A propos d'automobile

No 4

Sparking plug

L'équivalent français de **sparking plug** est **bougie d'allumage.**

Starter

C'est parler anglais que de donner le nom de starter à l'appareil qui sert à faire démarrer un moteur. Cet appareil s'appelle **démarreur** en français.

L'équivalent français de **self starter** est **démarreur automatique.**

Crank

Le crank est, en français, la **manivelle du démarreur.**

Cranker, francisation de l'anglais **crank,** a pour équivalent français **démarrer à la manivelle.**

Clutch

Nous donnons le nom de **clutch** à l'appareil qui établit la communication entre le moteur et les organes qu'il doit mettre en mouvement. La Clutch est un mot anglais. Cet appareil porte en français le nom d'**embrayage.**

Déclutcher, c'est débrayer ou désembrayer.

On dit communément: "Pèse sur la **clutch.**" On devrait dire: "Appuie sur la **pédale d'embrayage.**"

Nous avons lu pour vous:

LE DESAVEU FEDERAL

L'Alberta est le mauvais garnement de la famille canadienne. Il ne veut pas suivre aveuglément l'exemple de ses aînés. Il pense par lui-même et cherche par des moyens originaux à sortir de l'ornière financière où se débat le Dominion tout entier.

Ces moyens comportent la destruction de l'emprise formidable qu'exercent les banques sur l'économie mondiale. C'est un effort sincère et assez plausible. Mais on ne secoue pas un joug vieux de plusieurs siècles sans créer de la consternation dans le monde de la Finance, qui comprend directement ou indirectement tous les dirigeants. Voilà le grand crime.

Les dirigeants ne semblent pas s'être donné la peine d'étudier la théorie du Crédit Social qui est assez complexe. Ils n'ont vu qu'une tendance révolutionnaire. S'il est vrai que notre système bancaire comme le prétendent le Major Douglas et Aberhart est devenu par la force des choses une combine colossale qui, des intérêts sans cesse composés, rend les dettes totales absolument impossibles à payer, il n'est pas criminel d'étudier le dossier. Il ne suffit pas de dire dédaigneusement que tout l'Alberta est stupide. Mais admettant que l'Alberta soit un mauvais garnement, cela n'empêche pas que le gouvernement fédéral abuse de ses prétendus pouvoirs en désavouant des lois albertaines et en faisant réserver d'autres à la décision du Gouverneur-Général en conseil. Admetant même que les lois albertaines en questions soient ultra-vires, le désaveu n'est pas un remède juste. Les provinces ne doivent pas être traitées en colonies d'Ottawa. Le gouvernement fédéral ne doit pas être juge en sa propre cause. Il y a un remède adéquat: les tribunaux.

Si on laisse Ottawa désavouer des lois provinciales sous le prétexte qu'elles sont invalides, c'est déjà un abus, mais Ottawa est allé plus loin. Il a suspendu des lois qui sont certainement valides sous les prétexte qu'elles sont nuisibles à des intérêts privés. Voilà un danger terrible. Qu'est-ce qui empêchera alors un gouvernement bigot et indépendant du Québec par suite d'un vote adverse dans notre province, qu'est-ce qui l'empêchera d'annuler des lois québecoises que certains protestants du Québec estimeraient nuisibles à leurs propres intérêts? Le désaveu est un reliquat de l'ancien colonialisme. S'il existe encore, qu'on l'abolisse. On l'abolira en supportant l'Alberta dans son procès à la Cour suprême. Si l'Alberta est seule, elle n'aura pas la sympathie du Conseil Privé qui décide selon ce qu'il estime de la **haute politique!** (L'Unité)

LA LOI DU CADENAS

M. R.-L. Calder vient de déclarer à Toronto, devant un auditoire de langue anglaise, mais qui se composaient tout probablement pour une bonne partie de gens nés en dehors du Canada, que le Canadien français de la province de Québec n'approuve pas la "loi du cadenas" et il se demande ce qui résulterait d'un plébiscite par lequel la province de Québec aurait à se prononcer sur cette mesure.

C'est bien simple ce qui en résulterait: il aura une écrasante majorité en faveur de la loi. Le peuple de notre province est foncièrement hostile au communisme, au pseudo-communiste, et à tous ceux qui sous le couvert de défendre la liberté de parole, les droits de la démocratie et de combattre le fascisme, font directement ou non, les affaires de Moscou.

La déclaration de M. Calder à Toronto au sujet de la prétendue hostilité de Québec à la loi du cadenas ne vaut pas mieux que celle faite quelques jours plus tôt, à Westmount, que l'électorat anglais pouvait décider de l'élection des candidats dans soixante comtés sur quatre-vingt-dix dans la province de Québec.

Que M. Calder tente sa chance aux prochaines élections dans un comté normal de la province de Québec.... et il verra quelle râclée lui servira l'électorat. (Le Nouvelliste)

Ta maman

Car une maman comme ça ne se remplace jamais

Une maman surtout une comme ta maman, on n'en a qu'une fois.... Toi, tu l'as encore, sais-tu tout ce qu'elle est pour toi? Réalises-tu combien tu es chanceuse.... Ta compagne pas loin de toi, celle qui n'a plus de maman, le sait combien tu l'es.... Combien de fois elle a envié ton sort!.... Lorsqu'elle arrive chez elle, elle ne peut pas dire "chez-nous" de même ton que toi; "chez-nous" peut-il s'appeler "chez-nous" sans maman?.... Non! C'est vide, pas de maman pour s'informer combien dure et difficile a été la journée, pas de maman pour lui donner de ces tartines que tu croques à belle dent en revenant de l'école. Non, il faut qu'elle aide la vaillante grande soeur qui remplace la maman, qu'elle mette sa main à l'ouvrage, qu'elle débarbouille les petits, prépare le souper.... Puis une fois la tâche terminée, la journée finie, les enfants couchés, — harassée, fatiguée, écoeurée de tout, elle aussi regagne son lit pour y dormir quelques heures et se lever la nuit si Rémi ou Thérèse sont malades.

Le matin, première levée, elle prépare la collation du matin, vaque à la toilette des petits, lave la vaisselle et part pour l'école, fatiguée avant même d'avoir commencé sa journée. Et si plus tard, elle réussit moins dans la vie, si elle témoigne un manque d'éducation, si elle échoue, on dira: "Elle n'a pas eu de maman...."

Non, elle n'a pas eu de maman pour la dorloter, la suivre, la conseiller, l'aimer surtout, car personne ne peut t'aimer comme t'aime ta maman. "Pas de maman, dira-t-elle, je n'ai pas eu de maman pour me guider, et pourtant qu'as-tu fait de plus que moi pour en avoir une, toi?

"Maman! Maman!...." Nulle ne répondra à ses cris. "Allons! Marche! débrouille-toi, lui crieront les événements, assez te plaindre, si la vie est plus cruelle pour toi que pour d'autres, qu'importe! Marche!"

A toi, qui en as une, comprends comme le Grand Frère Jésus a été chic pour toi.... A ton tour sois chic, en étant fine "à croquer" pour ta maman. Car, si elle partait un jour ou l'autre, tu regretterais éternellement de ne pas l'avoir rendue heureuse comme tu l'aurais pu.... Sacrifie des sorties pour pouvoir lui être utile, ou simplement pour rester près d'elle; et, ce soir, avant de te coucher, embrasse-la bien fort; car une maman ça ne se remplace jamais......

Chronique Sportive

Ligue provinciale

Voilà chers lecteurs la question qui se pose de tous côtés chez les enthousiastes du gouret dans la capitale albertaine et les centres environnants, ces jours-ci. D'autre part, les amateurs ne semblent pas manifester beaucoup d'empressement pour se renseigner en assistant aux parties et en encourageant d'une façon pratique leur équipe favorite. C'est du moins ce que nous devons conclure en tenant compte que seulement neuf cents spectateurs assastaient aux deux dernières parties de la Ligue Senior, pendant que la section Junior attire au-delà de 5 000 sepctateurs à chaque partie.

La section Senior se trouve présentement dans une situation peu enviable. Il s'agit de trouver la raison responsable du peu d'encouragement reçu de la part du public. Problème assez délicat et de solution difficile. Serait-ce que la qualité du jeu des Juniros l'emporterait sur celui des Seniors. Nous sommes fortement tenté de le croire.

Nous avons à Edmonton de très bonnes équipes, de fait Edmonton reste le point de mire des éclaireurs des ligues majeures qui viennent y faire du recrutement occasionnellement. Donc il est désirable que l'élite des joueurs à venir se développe d'abord dans la section Junior.

La situation actuelle des Seniors cause beaucoup d'anxiété dans leurs rangs, et non sans raison. Pour remédier à cet état de chose, la fusion des deux équipes Seniors offre la meilleure solution en groupant nos meilleurs joueurs sous une seule bannière. Nous aurions alors une équipe de tout premier choix qui nous sortirait de l'impasse où nous sommes.

—SPORTO

Il appartient au vainqueur d'avoir le courage de continuer dans la paix la pratique de l'union et les vertus qui lui ont permis de triompher sur les champs de bataille.

Général WEYGAND.

Donoghue à sa retraite

Le doyen des champs de courses d'Angleterre Steve Donoghue, a couru sa dernière course samedi dernier à Manchester. Il conduisit alors Highlander en troisième place. Donoghue est âgé de 52 ans, et au cours de sa carrière de jockey il remporta 2,000 victoires dont six dans le Epson Derby. Il laisse la selle pour devenir entraîneur.

La Ligue Big Bix

Les partisans edmontoniens de la Ligue Big Six n'avaient aucune raison de se réjouir du résultat des deux parties jouées samedi soir. Une à l'arena d'Edmonton, entre les Dominions et les Rangers de Calgary, (5-3) et l'autre entre les Superiors et les Bronks de Calgary, (2-1) dans cette dernière ville. A l'arena il n'y avait qu'environ 900 spectateurs. Pas très encourageant.

Vainqueur

Une dépêche en date du 29 novembre, nous apprend que Eddie Wenstob est sorti vainqueur à la suite d'une rencontre de huit reprises avec le boxeur allemand Liebrandt. La dépêche ajoute que Wenstob a fait une très bonne impression sur les spectateurs.

Les délégués du Montréal

MONTREAL — Les Royals de Montréal, dans la ligue Internationale, enverront quatre représentants à la convention des ligues mineures à Milwaukee. Ces délégués partent pour assister à la réunion qui devrait fournir plusieurs échanges surprenants. Les Royals sont disposés à échanger tous les joueurs à l'exception de Paul Dunlap, Ben Sankey, Normie Kies, Harry Smythe, Sammy Bell et Alex Hooks.

Dempsey malade

Empoisonné?

Jack Dempsey, qui était en tournée au Canada comme arbitre de joutes de lutteurs, devint subitement malade à la suite d'empoisonnement, dû laisser Toronto en toute hâte pour New York.

* * *

dénégation!

NEW-YORK.—Le Dr John Carroll, médecin de Jack Dempsey, a passé toute la fin de semaine à nier rigoureusement la nouvelle que son patient aurait été frappé d'une grave maladie.

Dempsey qui devait arbitrer des combats de lutte à Toronto, en fin de semaine, est retourné précipitamment à New-York, samedi soir, souffrant de maux d'estomac. Dès son arrivée à ses appartements, la nouvelle se répandit que l'ex-champion avait dû être opéré d'urgence pour l'appendicite. Le Dr Carroll a nié la chose déclarant en même temps que les maux d'estomac dont souffrait Dempsey n'avaient rien de grave et que celui-ci pourrait retourner à ses occupations d'ici quelques jours.

ICI ET LA PAR SPORTO

Les Canadiens de Montréal, viennent d'infliger aux Bruins de Boston, leur première défaite. Avec cette partie les Habitants mirent fin à la succession de victoires des Bruins. Les joueurs de Cecil Hart semblent posséder l'étoffe nécessaire pour remporter la coupe Stanley.

Dans le Ligue provinciale Senior, les Prince Albert Minto, et les Flin Flon Bombers se distinguent particulièrement depuis le début de la saison.

La finale canadienne du rugby se disputera le 11 novembre entre les Blue Bombers de Winnipeg et les Toronto Argonants. La puissante équipe des plaines s'aura donner bien du fil à retordre aux Torontoniens, avant de céder la couronne cette saison.

Dans le domaine de la boxe, la prochaine rencontre Lewis-McGuire est en vedette. Les enthousiasmes discutent des mérites respectifs de leur favori. En vous quittant, permettez de vous rappeler que ces deux hommes sont de rudes boxeurs qui donneront leur meilleur et qu'il n'est pas facile de faire un choix, néanmoins Sporto choisit Lewis pour gagner.

La vie catholique française

Après la série brillante de Congrès internationaux qui ont marqué en France les mois d'été et les grandes fêtes de Lisieux présidées par S. Em. le cardinal Pacelli, légat pontifical, on aurait pu croire que la vie catholique française serait moins intense et connaîtrait une période de moindre activité. Il n'en a rien été et le mois d'octobre, l'Exposition battant son plein vient de voir, à son tour, se dérouler de magnifiques cérémonies ou se tenir de nouveaux congrès.

Mais c'est au Pavillon pontifical de l'Exposition qu'il faut d'abord nous rendre, si nous voulons juger de l'ampleur de ce mouvement. Au dire du Commissaire général, le R. P. le Reviers de Mauny, on y voit passer, en moyenne, 600 visiteurs par heure. Parmi eux, nombreux sont les hommes qui notent sur leur carnet, les textes évangéliques dont les oeuvres catholiques mises en valeur dans les divers stands sont l'illustration. D'autres font emplette de livres et de brochures à la bibliothèque. Les Evangiles, les Encycliques et notamment celles sur le mariage, le communisme ou le racisme sont parmi les ouvrages les plus demandés. Il s'en vend environ 1,500 exemplaires par semaine. Le livre du R. P. Sertillanges. L'Incroyant devant la foi, est un de ceux que l'on achète le plus.

Chaque dimanche, les messes se succèdent à la chapelle du Pavillon. Certaines donnent lieu à des manifestations fort touchantes. Le 15 août, c'est le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, qui a officié dans cette chapelle. Elle a vu défiler déjà, par groupes compacts, soit des associations de différents pays, — l'Espagne, le Luxembourg, la Hongrie, — qui viennent prier à l'autel de leur nation, soit des associations françaises: les Amis de Saint François, les élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, rassemblés pour la bénédiction des sabres, etc., etc...., les journalistes catholiques présidés par pe Cardinal Baudrillart.

En même temps, des cérémonies religieuses, ayant toutes un beau programme musical, eurent lieu, dans un grand nombre d'églises de la capitale.

Mais, de toutes ces manifestations, les plus éclatantes ont été celles auxquelles a donné lieu le séjour qu'a fait à Paris S. Exc. Mgr Costantini, archevêque de Théodosiopolis, secrétaire à Rome de la Congrégation de la Propagande, qui dirige, à travers le monde, le mouvement des Missions catholiques.

Mgr Costantini vint à Parie, sur l'invitation du Gouvernement français, spécialement pour y étudier l'organisation du stand missionnaire, qui se trouve au Pavillon pontifical en vue sans doute de préparer de loin l'Exposition d'art indigène dont le Pape a pris l'initiative et qui est prévue à Rome pour 1940.

Il a beaucoup admiré ce stand, mais là ne se sont point bornées ses visites. Il a pris, à l'Exposition même, un intérêt particulier au Musée ethnographique du Palais du Trocadéro, au Pavillon de la Paix, où lui fut offerte une réception. Il s'est rendu aussi, dans la capitale, à l'Institut catholique, au Séminaire St-Sulpice, au siège des grandes congrégations missionnaires, les Pères des Missions étrangères, les Pères du Saint-Esprit, les Lazaristes, etc.....

Le Gouvernement français a tenu à honorer sa présence à Paris par diverses marques de haute courtoisie dont il fut l'objet. C'est ainsi qu'un déjeuner lui fut offert, au ministère des Affaires étrangères, par le sous-secrétaire d'Etat, M. de Tessan, remplaçant le ministre lui-même, M. Yvon Delbois, qui se trouvait empêché. Mgr Costantini fut aussi l'hôte du Commissariat général de l'Exposition.

Avant de quitter Paris, Mgr Costantini a dit dans une déclaration à la presse, quel vif sentiment de reconnaissance il avait éprouvé pour les marques d'attention et de sympathie dont il avait été l'objet, de la part des autorités françaises, aussi bien religieuses que civiles.

Ce n'est pas à Paris seulement que se sont déroulées des manifestations comme celles que nous venons de rappeler. D'autres ont eu lieu, sur divers points du territoire, qui mériteraient mieux que la trop brève mention que nous en faisons.

Au premier rang de celles-là, il faut placer l'inauguration à Thorenc, dans les Alpes-Maritimes, non loin de la côte d'Azur, des agrandissements du sanatorium du clergé. On connaît aujourd'hui, dans le monde entier, cette oeuvre due à l'initiative, approuvée et secondée par le Pape lui-même, des Cardinaux et des Evêques français; elle a pour but de soigner, selon les méthodes les plus modernes, séminaristes et prêtres qui sont menacés ou déjà atteints de tuberculose. Ouvert le 1er septembre 1928, le sanatorium du clergé a reçu 500 malades. Des 400 malades qui l'ont quitté, 336 sont encore vivants, 318 ne sont plus contagieux, 294 se sont remis au travail. Ces chiffres représentent une suivie de 75% et une récupération de 70%.

Les agrandissements inaugurés le 3 octobre par le cardinal Verdier, archevêque de Paris, permettent de porter de 66 à 110 le nombre de lits mis désormais à la disposition des membres du clergé qu'il sera nécessaire d'envoyer au sanatorium que l'Etat français considère d'ailleurs, comme un établissement public analogue aux autres, du même ordre, et qu'il fait bénéficier des avantages matériels prévus par la loi organisant la lutte contre la tuberculose. Tout malade ecclésiastique hospitalisé à Thorenc est ainsi mis en mesure de bénéficier des secours financiers officiels. Un délégué du ministère de la Santé publique était pour

(Suite à la page 7)

LA LIBERTE DE PAROLE ET LE COMMUNISME

par le P. Arès, S.J.

Du nouveau à Québec et à Montréal! Les déclarations des autorités publiques ne dorment plus dans la poussière des archives, mais retentissent dans la vie des actes. D'où stupeur chez un grand nombre, et protestations indignées de la part des partisans à outrance de la liberté de parole. Les étudiants, de leur côté, s'affirment et mènent avec vigueur leur campagne anticommuniste; les tribunaux enfin sont saisis de la question.

Nous serait-il permis de porter ce débat devant un plus auguste tribunal, composé, pour la circonstance, des deux grands Papes Léon XIII et Pie XI et du primat de l'Eglise canadienne, S. Em. le cardinal Villeneuve? Nous demanderions au premier ce qu'il faut penser sur les libertés modernes, au deuxième, sur le communisme et, au troisième, sur l'application chez nous des principes généraux exposés par les deux Souverains Pontifes.

Léon XIII et les libertés modernes

Encycliques Immortale Dei et Libertas præstantissimus en mains, voici quelle serait la sentence de Léon XIII sur les libertés modernes: "Particulièrement en ce qui touche aux libertés modernes, dirait-il, chacun doit s'en tenir au jugement du Siège Apostolique et se conformer à ses décisions. Il faut prendre garde de se laisser tromper par la spécieuse honnêteté de ces libertés, et se rappeler de quelles sources elles émanent et par quel esprit ellès se propagent et se soutiennent". Le chrétien donc, soumis à l'autorité de l'Eglise, ne devra pas "s'obstiner à voir dans ces libertés, même en ce qu'elles ont de vicieux, la plus belle gloire de notre époque et le fondement nécessaire des constitutions politiques, comme si sans elles on ne saurait imaginer de parfait gouvernement".

Passant ensuite au point qui nous occupe plus particulièrement, Léon XIII tiendrait ce langage: "Poursuivons ces considérations au sujet de la liberté d'exprimer par la parole ou par la presse tout ce que l'on veut. Assurément, si cette liberté n'est pas justement tempérée, si elle dépasse le terme et la mesure, une telle liberté, il est à peine besoin de le dire, n'est pas un droit, car le droit est une faculté morale, et il serait absurde de croire qu'elle appartient naturellement, et sans distinction ni discernement, à la vérité et au mensonge, au bien et au mal. Le vrai, le bien, on a le droit de les propager dans l'Etat avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit, il est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer sa sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société.... Et cette répression est d'autant plus nécessaire que contre ces artifices de style et ces subtilités de dialectique, surtout quand cela flatte les passions, la partie sans contredit la plus nombreuse de la population ne peut en aucune façon ou ne peut qu'avec une très grande difficulté se tenir en garde. Accordez à chacun la liberté illimitée de parler et d'écrire, rien ne demeure sacrée et inviolable,rien ne sera épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels que l'on doit considérer comme un noble patrimoine commun à toute l'humanité. Ainsi, la vérité est peu à peu envahie par les ténèbres, et l'on voit, ce qui arrive souvent, s'établir avec facilité la domination des erreurs les plus pernicieuses et les plus diverses. Tout ce que la licence y gagne, la liberté le perd; car on verra toujours la liberté grandir et se raffermir à mesure que la licence sentira davantage le frein".

En résumé, il est permis à tous d'aimer, de glorifier, de défendre la liberté, mais non de la dénaturer, en faisant d'elle non plus un moyen, mais une fin, un bien absolu, une sorte de divinité. Nous ne voulons pas de culte superstitieux de la liberté. En outre, pour tout ce qui regarde les libertés modernes, les catholiques doivent s'en tenir aux directives du Saint-Siège; en particulier, la liberté d'exprimer par la parole ou la presse tout ce que l'on veut ne peut être un droit pour l'erreur et le mal; il n'y a pas, par exemple, de droit social de l'athéisme. L'Etat est donc, en ces cas, pleinement justifié d'intervenir pour restreindre les excès d'une liberté devenue licence et perdition. Aussi le devoir de tous les catholiques canadiens est-il d'approuver les mesures prises par les autorités tant municipales que provinciales au sujet de la propagande communiste.

Pie XI et le communisme

Que cette propagande impie soit porteuse de germes de mort et qu'ainsi elle mérite d'être privée de tous droits, Pie XI l'a démontré maintes et maintes fois. Ecoutons l'écho des encycliques Quadragesimo anno et Divini Redemptoris: " Le communisme est intrinsèquement pervers.... (c'est un) système rempli d'erreurs et de sophismes, opposés à la raison comme à la révélation; une doctrine subversive de l'ordre social puisqu'elle en détruit les fondements mêmes.... De plus, le communisme dépouille l'homme de sa liberté, il enlève à la personne humaine tout ce qui constitue sa dignité, tout ce qui s'oppose moralement à l'assaut des instincts aveugles...." En conséquence, "Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent et lâchement passifs, laissent se propager de toutes parts des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière.... Les Etats mettront donc tout en oeuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires".

Mise au point du Cardinal

Voilà ce que disait Pie XI, endossant ainsi les actes de nos gouvernants. Reste une dernière voix, celle du Cardinal archevêque de Québec. Entendons sa mise au point dans le débat: "On nous parle, dit-il, de liberté de parole, et sous ce masque on veut que nous écoutions les docteurs les plus pervers. Sophisme et hypocrisie! Liberté de parole, oui, mais non liberté d'injure à notre conception sociale, liberté d'insulter nos traditions, nos moeurs et notre religion.

"Etes-vous pour la liberté de l'air aussi? Cependant, laisserez-vous les étrangers y promener leurs engins de guerre et leurs appareils d'observation? Laisserez-vous les pestiférés et les contagieux venir empoisonner, sous prétexte d'égalité, l'air respirable qui vous entoure? Liberté, mais est-ce sottise, connivence, licence inconsidérée? Non, messieurs. Et il faut tout de même qu'on le sache. Pour être en démocratie, il n'est cependant pas loisible de perdre la tête".

"Voilà pourquoi, messieurs, j'approuve la résistance qu'on vient de faire dans la métropole aux assemblées communistes. Avec S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, je loue la jeunesse qui se dresse pour protéger l'ordre social. Je félicite les autorités municipales qui soutiennent l'opposition aux éléments communistes. J'encourage tous les hommes publics qui font à cet égard leur devoir. Et je vous invite, le cas échéant, à faire de même.

"Si l'on argue que c'est contre la loi, je réponds qu'avant la loi il y a le droit de nature.... Eh bien, messieurs, nous défendre contre les doctrines subversives, contre les empoisonnements d'esprit, contre l'ébranlement des assises de la civilisation, contre la dynamite qui fera sauter nos traditions religieuses, familiales et sociales, si ce n'est pas dans la loi qu'on la fasse cette loi, sinon nous en exercerons le droit de nature.

"Il y a assez longtemps qu'on avertit là-dessus les législateurs et les juristes. Nous leur rendrons le service de prévenir la loi et de les sauver eux-mêmes. Nous ne laisserons pas saboter nos convictions religieuses et nos institutions sociales par des étrangers qui sont des perturbateurs".

De telles paroles chassent toute équivoque, toute obscurité, toute hésitation. Le débat sur la liberté de parole et le communisme est tranché. La ligne de conduite est clairement indiquée. Qu'ils la suivent donc tous ceux-là qui ont à coeur de défendre, non pas le désordre économique actuel, mais cet ordre social bâti sur les valeurs spirituelles, nécessaire à l'épanouissement de toute vie vraiment humaine, et qui seul peut assurer aux nations la prospérité dans la paix et la grandeur dans l'équité.

Richard Arès, S.J.
"L'Ordre Nouveau"

Pour nos cultivateurs

Les récoltes des champs au Canada

Evaluation revisée

La deuxième évaluation officielle de la production canadienne de grain pour 1937 accuse une tendance générale à la diminution en ce qui concerne les principaux grains, par comparaison aux premières évaluations officielles publiées en septembre 1937. Les changements les plus significatifs dans les totaux sont ceux qui se rapportent au blé et à l'avoine. L'évaluation du blé, qui était en septembre de 188,191,000 boisseaux, a été réduite à 182,505,000 boisseaux; la contraction est de 5,686,000 boisseaux. De même, l'évaluation du blé d'automne a été réduite de 503,000 boisseaux, et celle du blé de printemps de 5,183,000 boisseaux; sur ces chiffres, 5,000,000 de boisseaux représentent la diminution notée dans le blé de printemps des provinces des prairies.

En ce qui concerne l'avoine, l'évaluation de novembre pour la récolte est d'environ 7.6 millions de boisseaux inférieure à celle de septembre, principalement à cause des réductions enregistrées par le Québec et la Saskatchewan. Pour les autres grains, les diminutions sont les suivantes: ORGE, 1,800,000 boisseaux; SEIGLE, 269,000 boisseaux et GRAINE DE LIN, 54,000 boisseaux, par comparaison aux chiffres de septembre.

En ce qui concerne la deuxième évaluation officielle par provinces, les seuls changements importants dans les provinces Maritimes sont dans l'évaluation pour l'avoine en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick; l'évaluation pour ces deux provinces est plus faible qu'en septembre. Il y a aussi une légère réduction pour ces provinces en ce qui concerne l'orge. L'Ile du Prince-Edouard et la province de Québec ont également une évaluation réduite pour le blé; dans le Québec, l'évaluation de l'avoine a baissé de 10 pour cent. En Ontario, les évaluations ont très peu changé, sauf en ce qui concerne le blé d'automne. Au Manitoba, les évaluations pour l'avoine et le seigle sont plus élevées; pour les autres grains, les chiffres sont un peu plus faibles. En Saskatchewan, tous les grains, sauf la graine de lin, paraissent devoir donner des rendements bien moindres. En Alberta, les nouvelles évaluations révèlent des augmentations pour l'avoine et l'orge, et des réductions pour les autres grains. Quant à la Colombie-Britannique, les évaluations revisées révèlent très peu de changement.

Les premières évaluations pour la récolte de 1937 de pois, de fèves, de sarrasin, de grains mélangées et de maïs à grains viennent de paraître. Les grains mélangés, le maïs à grains, et les fèves révèlent des augmentations sur la production de 1936, tandis que les pois, sur une étendue plus faible, accusent une diminution, de même que le sarrasin. A 36,389,000 boisseaux, les grains mélangés sont supérieurs de 2,750,000 boisseaux au chiffre de l'année dernière. La récolte de maïs à grains est de 6,492,000 boisseaux, contre 6,083,000 boisseaux en 1936.

Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Les cercles de la Jeunesse Agricole

les équipes albertaines au concours

Les équipes de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, ont remporté les premières places aux concours nationaux des cercles de la jeunesse agricole, qui ont été tenus à l'Exposition royale d'hiver, à Toronto, lundi, le 15 novembre 1937.

Trente et une équipes s'étaient inscrites dans les six concours que le programme comportait, et chaque province était représentée par quatre équipes sauf l'Alberta et le Québec, qui avaient envoyé trois équipes chacune, et l'Ile-du-Prince-Edouard qui n'en avait envoyé qu'une. Les 31 équipes se composaient de 56 garçons et 6 filles, et pour les récompenser des bons travaux qu'ils avaient faits pendant l'année et de la place qu'ils avaient obtenue dans les concours des districts et des provinces, on les envoya, tous frais payés, à l'Exposition royale d'hiver pour prendre part aux concours nationaux.

Voici les noms des concours, les équipes lauréates et leurs membres ainsi que les pointages qu'ils ont obtenus sur le maximum possible de 1,200:

Troupeau laitier — Québec — Howick Dairy Calf Club, Donald Templeton et Douglas Tompleton, de Riverfield; pointage 967.

Bovins de bouchevie — Ontario — Ilderton Beef Calf Club — Newton Hall et Clinton Irwin de Ilderton; pointage 1,048.

Porcs — Alberta — Liberty Swine Club — Howard Fulcher, de Millet, et Robert G. Ferguson de Conjuring Creek; pointage 1,029.

Volailles — Nouveau-Brunswick — Sussex Poultry Club — Annie Waterston, de Sussex Corner et Robert McLeod, de Penobsquis; pointage 986.

Tubercules de semence — Colombie-Britannique — Popular Potato Club — Ray Green et Robert Hazlett, de Abbottsford; pointage 1,054.

Grains de semence — Grande Prairie Grain Club — Albert Allsop et Lloyd Rigby, de Wembley; pointage 1,072.

(Albert Allsop est le frère de Jack Allsop, de Wembley, Alberta, qui remporta le championnat à l'exposition internationale des grains et des fourrages, à Chicago, en 1934, avec le blé Reward.

Au banquet offert à l'ouverture de l'exposition royale d'hiver par le président et les directeurs de l'exposition, et auquel assistaient tous les membres des 31 équipes invitées, les trophées ont été présentés aux équipes lauréates des concours nationaux par le Dr G.-S.-H. Barton, sous-ministre fédéral de l'agriculture.

Les juges des concours se composaient de fonctionnaires des ministères fédéral et provincial de l'agriculture, des représentants des collèges d'agriculture, du Ministère de l'Agriculture, des Chemins de fer nationaux et de l'Association canadienne des producteurs de semences.

Les jeunes garçons et les jeunes filles, dont l'âge variait de 16 à 20 ans, se sont rendus à Toronto et en sont revenus sous surveillance. Les équipes de l'Est étaient confiées aux soins de E.-F. Pineau, de Caraquet, N.-B., agent de campagne de la Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture; et les équipes de l'Ouest étaient sous les soins de G.-H. Sugden, de Winnipeg, attaché au Service agricole du chemin de fer Pacifique Canadien. Toutes les dispositions nécessaires pour le voyage et les concours ont été prises par A.-E. MacLaurin, secrétaire général du conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Au cours de la semaine, les équipes ont fait une tournée des établissements de salaisons et de grainetiers de Toronto, puis sont allées à Hamilton et aux Chutes du Niagara. Elles se sont mises en route pour le voyage de retour le vendredi soir, le 19 novembre.

Les cercles de la jeunesse agricole sont maintenant au nombre de 2,386 dans tout le Canada, et ils comptent au total 35,141 membres.

MARCHE BONSECOURS

à Montréal

MONTREAL.—Le Conseil de ville de Montréal vient de décider de dépenser la somme de $362,040.00 afin de procéder à une importante expropriation qui permettra l'élargissement du Marché Bonsecours.

Le canard canadien

L'industrie de l'édredon

OTTAWA, Canada.— Non seulement l'industrie de l'édredon est-elle une nouvelle source de revenu pour les habitants de la rive gauche du golfe Saint-Laurent, mais elle contribue à repeupler ces parages de canards sauvages suivant un récent communiqué du ministère des Mines et des Ressources. C'est le corps de l'eider qui produit le duvet fin dont l'oiseau garnit son nid pour servir d'abri chaud et moëlleux à ses oeufs.

Or, on a découvert que, en procédant avec tous les soins requis, il y a moyen de retirer le duvet du nid sans que l'oiseau cesse de couver ni gêner l'éclosion définitive de ses oeufs. Dès qu'on dépouille un nid de son duvet, le canard y substitue des feuilles, de la paille, de la mousse ou autres substances analogues qui remplissent le même but.

Depuis longtemps, les milliers d'ilôts échelonnés le long de la rive gauche du golfe Saint-Laurent constituent l'aire de nidification préférée de grandes quantités d'eiders. Mais le nombre originel de ces oiseaux a diminué sensiblement au XIXe siècle par suite de leur destruction inconsidérée. On ne manquait aucune occasion de tuer les canards sur leurs nids et d'emporter les oeufs. Aujourd'hui, des lois fédérales et provinciales accordent une protection constante aux oiseaux de cette région, et on y a créé pour eux nombre de refuges administrés par le ministère des Mines et des Ressources du Dominion.

La multiplication de ces canards a pris un nouvel essor depuis l'établissement de l'industrie de l'édredon en 1933, à la suite de mesures adoptées pour faire comprendre aux habitants de cette région les avantages qu'il y avait à sauvegarder ces oiseaux et à recourir aux méthodes modernes pour le recueillement du duvet.

Grâce à des arrangements conclus entre le ministère des Mines et des Ressources et les départements provinciaux intéressés, les habitants de la région où nichent ces oiseaux ont la faculté de louer des autorités provinciales certaines îles appropriées à cette fin et d'obtenir du gouvernement fédéral un permis qui confère au détenteur le droit exclusif de recueillir l'édredon des nids d'eiders qui se trouvent sur les îles qu'il a louées.

Ce privilège a pour effet d'encourager le locataire à faire tout ce qu'il peut pour attirer le plus d'oiseaux possible à nicher sur les îles qu'il a louées et il fait de son mieux, avec le concours des garde-chasse du gouvernement, pour les garantir contre les déprédations des chasseurs ou dénicheurs ou contre toute atteinte inutile à leur tranquillité. Aussi en résulte-t-il une très forte proportion d'incubations réussies et un accroissement soutenu du nombre des eiders.

Canada 1937

Nous donnons ci-après les chiffres revisés des rendements totaux des principales récoltes de grain du Canada pour 1937, par comparaison à ceux de 1936. Les premières évaluations des récoltes de 1937 ont été faites en septembre, les deuxièmes en novembre, et les évaluations finales le seront plus tard. Les chiffres pour 1936 sont donnés entre parenthèses.

Blé 182,505,000 (229,218,000) boisseaux; AVOINE, 274,468,000 (271,778,000) boisseaux; ORGE, 85,969,000 (71,922,000) boisseaux; SEIGLE, 5,749,000 (4,281,000) boisseaux; POIS, 1,178,600 (1,229,300) boisseaux; FEVES, 1,178,500 (876,000) boisseaux; SARRASIN, 7,522,000 (8,601,000) boisseaux; GRAINS MELANGES, 36,389,000 (33,639,000) boisseaux; GRAINE DE LIN, 687,300 (1,795,300) boisseaux; MAIS A GRAIN, 6,492,000 (6,083,000) boisseaux. Les rendements moyens des récoltes de 1937 par acre sont les suivants, les chiffres de 1936 sont donnés entre parenthèses:

BLE, 7.1 (9.1) boisseaux; AVOINE, 21.0 (20.7) boisseaux; ORGE, 19.8 (16.8) boisseaux; SEIGLE, 6.4 (6.7) boisseaux; FEVES, 17.4 (13.7) boisseaux; SARRASIN 19.0 (21.6) boisseaux; GRAINS MELANGES, 32.3 (28.7) boisseaux; GRAINE DE LIN, 2.8 (3.8) boisseaux, et MAIS A GRAIN 39.2 (37.0) boisseaux.

Le miel canadien

On peut dire que le miel est une nourriture qui vient des fleurs, car les fleurs sont en effet sa seule source de provenance. Pour recueillir une livre de miel, les abeilles visitent des millions de fleurs et parcourent environ 40,000 milles. Elles en recueillent le nectar goutte à goutte, et chaque abeille, à son voyage de retour à la ruche, porte avec elle environ 1 dix-millième de livre de nectar. A l'arrivée à la ruche, ce nectar est déposé dans des rayons de cire, et c'est là qu'il perd le plus gros de son humidité. Il subit également certains changements chimiques par lesquels le sucre ordinaire du nectar est transformé en deux sucres invertis — lévulose et dextrose. Ce sont ces changements qui font du miel une nourriture si précieuse.

La couleur et le goût du miel varient, suivant les fleurs dont il provient. C'est là un phénomène dont nous pouvons nous féliciter parce qu'il y a du miel pour tous les goûts. L'habitude est pour beaucoup dans le goût des différentes personnes. Donnez, par exemple, la sorte de miel que préfère une certaine personne et vous aurez aussitôt une idée du type prédominant de miel qui se produit dans le district où cette personne a été élevée.

Le miel se présente sous deux formes, en rayons et extrait; la seule différence, c'est que le miel extrait a été enlevé du rayon dans lequel il avait été déposé par les abeilles. Tous les miels canadiens se granulent tôt ou tard, mais cette granulation n'enlève rien à leur qualité. Le meilleur miel est celui qui est consommé dans son état naturel. Tartiné sur des biscuits chauds ou sur des rôties, il est délicieux. Il est sans égal pour sucrer les céréales que l'on mange au petit déjeuner. On peut aussi l'employer à la place du sucre dans de nombreuses recettes de cuisson, confitures et conserveries. Pour plus amples renseignements sur ce sujet intéressant, consultez le bulletin de la ménagère no. 2, que vous pouvez obtenir en vous adressant au Service de publicité et d'extension,

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	1.09½
No 2 Nord	103½
No 3 Nord	.90½
No 4 Nord	.89
No 5 Nord	.70
No 6 Nord	.61
Fourrage	.52
No 1 Gar.	.92
Avoine—	
No 2 CW	.34
No 3 CW	.31½
Fourrage	.29½
Orge—	
No 3 CW	.41½
No 4 CW	.40
No 5 CW	.38
No 6 CW	.37
Seigle—	
No 2 CW	.57½
No 3 CW	.55
Bétail—	
Agneaux de choix	6.00 - 7.00
Moutons d'un an	2.00 - 4.00
Brebis	1.50 - 3.00
Taures de choix	3.75 - 4.50
Taures moyennes	2.50 - 3.50
Bouvillons de choix	5.00 - 6.00
Bouvillons moyens	3.50 - 4.75
Veaux de choix	5.00 - 6.00
Veaux moyens	2.50 - 4.50
Vaches de choix	2.50 - 3.00
Vaches moyennes	2.00 - 2.50
Taureau	1.50 - 2.50
Porc à Bacon	- 7.75
Boeuf d'engrais—	
Choix	2.50 - 4.00
Autres	2.00 - 3.25
Oeufs—Variations quotidiennes (Prix payés par les marchands de gros aux producteurs)	
Grade A	.30
" B	.19
" C	.14
Crème—	
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
BEURRE —	
No 1, en boîte	27
Enveloppé, No. 1	26
No. 2	25
No. 3	23

A travers les courriers

CUT KNIFE

CUT KNIFE.— Le 26 novembre dernier, à la salle de la ville, avait lieu la célébration du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri Dion. Cette soirée, organisée par leur fille, Isabelle, a remporté un vif succès. Un très grand nombre de parents et d'amis étaient présents malgré la mauvaise température et l'on s'est amusé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il y eut partie de cartes, tournoi de devinettes, déclamations, adresses, et danses du bon vieux temps. Plusieurs magnifiques cadeaux en argent ont été présenté aux héros de la fête.

Le lendemain, 27 novembre, à l'église paroissiale, une grand'messe d'actions de grâce était chantée en présence des heureux jubilaires. M. Henri Dion fut pendant plusieurs années notre maître chantre.

* * *

Réorganisation du Club des Jeunes

Les jeunes Coopérateurs Catholiques se sont réunis au presbytère, dimanche soir, pour l'élection de nouveaux officiers et la réorganisation de leur Club. On augure bien pour la prochaine année avec beaucoup d'enthousiasme, surtout pour le Cercle d'Etudes. En effet, deux fois le mois, une conférence sera donnée aux membres par un orateur local sur des sujets d'actualités.

Ceux qui traiteront de ces sujets sont déjà très au courant de ces questions par rapport à la nature de leur commerce ou de leur profession.

Ainsi durant l'hiver nos jeunes pourront s'instruire tout en passant une veillée agréable, car après cette conférence donnée, il y aura la partie récréative de la soirée, consistant en jeux, tournois et surtout en parties de tennis intérieur.

Une fois le mois, le Club tout entier se rassemblera pour traiter les questions particulières et aussi d'intérêt général. Des rapporteurs du Cercle d'Etude donneront un résumé des séances tenues.

1—Capitalisme et communisme.
2—Médecine et Pharmacie.
3—Electricité, 1ère et 2ème partie.
4—Le Commerce des denrées alimentaires.
5—Politique et Démocratie.
6—Etude spécialisée de l'Agriculture.
7—Les coopératives de Grain, Blé, etc.
8—Economie politique.

* * *

MARIAGE

Imhoff—King

CUT KNIFE.— Le 17 novembre dernier, Mlle Margaret-J.-M. King, de Carruthers, épousait M. Nobert-A. Imhoff de cette même localité.

Le R. P. Arès bénit l'union nuptiale. MM. F. Murphy et A. Beaudry servirent de témoins aux nouveaux mariés.

* * *

Ezay—Kosak

CUT KNIFE.—C'est jeudi le 20 novembre dernier que M. Daniel Ezay prenait comme épouse Mlle Hélène Kosak, dans l'église catholique de Cut Knife. Les nouveaux mariés étaient tous deux résidants de Freemont.

PINCHER CREEK

Ce ne fut pas une soirée, mais un après-midi très intéressant et très instructif, dans la salle du couvent, le dimanche 21 novembre.

Comme nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous le R. P. Fortier, S.J., pour la distribution des prix aux lauréats du Concours de français de l'A. C. F. A., il était juste de combiner, et la distribution des prix et la réunion mensuelle de l'A. C. F. A.

Les tout petits qui devaient prendre part au programme préparé pour la circonstance n'ayant pu être réunis le soir, tout eut lieu l'après-midi.

C'est ainsi qu'avant la distribution des prix nous eûmes le plaisir d'entendre un joli choeur français par les élèves pensionnaires et externes de l'école St-Michel. Henri Brusset et sa soeur Françoise en étaient les solistes. La fanfare nouveau genre de l'école et du couvent nous joua les airs les plus attrayants des vieilles chansons canadiennes-françaises, et ce tambour major Henri Brusset sut faire accentuer d'une manière précise les airs rendus par sa fanfare.

Un choeur français nous chanta ensuite les mêmes airs rendus en musique quelques instants auparavant.

Berthile Fournier excelle dans une jigue intéressante; elle fut brillamment invitée par M. Alfred Pelletier. Son fils, Georges, prouva qu'il a les jambes plus jeunes que son père dans le même genre de danse.

M. Emile Ouillet rendit d'une façon intéressante la chanson: un Canadien errant.

Le R. P. Fortier nous chanta l'habitant, d'une voix très chaude, tout en animant son chant d'une musique très réelle et très compréhensible pour ceux qui s'y entendaient pas, dans le sens des couplets décrivant la vie et les gestes de l'habitant.

Puis ce fut la distribution des prix qui fit des heureux, au milieu des applaudissements des jeunes et des vieux.

Ensuite la séance d'affaire s'ouvrit par la lecture du compte-rendu de la dernière assemblée.

Après discussion et nouvelles, délibérations sur les activités passées et futures du Cercle de l'A. C. F. A. Le R. P. Fortier nous lut les communiqués mensuels du Conseil général de l'A. C. F. A. aux Cercles de l'Alberta, et conclut par une conférence très intéressante, très instructive et fort appréciée sur "la survivance canadienne-française au Canada".

Il était déjà tard l'après-midi quand on se sépara après avoir décidé de tenir la prochaine réunion chez M. et Mme Alfred Pelletier; et après avoir offert nos remerciements aux Révérendes Soeurs Filles de Jésus pour leur gracieuse hospitalité, et aussi leur dévouement si résolu et couronné d'un si beau succès dans la préparation de la belle séance qui se terminait.

Voici la liste des élèves qui ont gagné les prix.

ECOLE ST-MICHEL

Grade V

1-Estelle Lynch 85
2-Rita Bourque 84
3-Charles Rouleau 94
4-Maimie Rita Fournier 76.7
5-Rita Lynch 74.7
6-Françoise Brusset 71.5
7-Vera Cyr 71.5
8-Berthile Fournier 65.5

Grade IV

1-Helen-G. Dubar 73
2-Eleanor Harland 70
3-Evelyn Oliver 70
4-Henry Brusset 65.5
5-Winnifred McIntyre 65.5

Grade I

1-Thérèse Rouleau 100
2-Aline Rouleau 98
'-Charles Rouleau 94
4-Evelyn Ungaro 94
5-Jean Sullivan 88
6-Eugene Kelly 86
7-Bill Kelly 82
8-Alice Gradener 80
9-André d'Aoust 76
10-Alice Jetté 72
11-Patricia Collins 70
12-Doreen Smith 66
13-Beulah McIntee 60

26 élèves

GIROUXVILLE

NAISSANCE

Le 28ième jour de novembre fut fait enfant de Dieu et de l'Eglise, Joseph, Lionel, Normand, fils de Napoléon Fontaine et de Denise Bélanger.

Les parrain et marraine ont été Honoré Bélanger et Alice Gauthier, frère et tante de l'enfant.

Souhaits de bienvenu au nouveau paroissien.

GUY

Dimanche le 28, avait lieu à Guy une partie de cartes et de tire, organisée par les Dames d'Autel.

La soirée débuta par les cartes, les gagnants furent: 1er prix, M. Robert Bourgeois et Mlle Simone Benoît. Le prix de consolation fut gagné par M. Guy Johnson et Mlle Délima Lemay.

Après vint la tire, la goûter et quelques chansons. Ensuite chacun se sépara pour s'en retourner chez soi bien content et la bouche fort sucrée.

Vimy

Le comité du Sport est réorganisé avec les officiers suivants: Président M. F. Carrière; vice-président: M. Jos. Dusseault; secrétaire: M. Ed. Dozois; conseillers: MM. R. Laplante, Rolland Beaulieu, Paul Duteau.

La glace sur notre patinoire sera bientôt prête et nous espérons pouvoir offrir une opposition assez solide à nos amis de Legal, de Clyde et de Picardville.

* * *

Les enfants de Marie ont préparé une belle soirée pour faire, elles aussi leur part dans la construction du nouveau presbytère que l'on veut batir au printemps.

Les recettes à cette soirée furent d'environ $60. et tous en furent très satisfaits. Il y eut en même temps distribution des prix pour le concours de Français de l'A. C. F. A. Les enfants des diverses écoles qui prirent part au concours avaient aussi préparé un petit programme de chansons et de pantomine. Merci aux institutrices qui préparèrent leurs élèves pour ce programme.

Avant l'Avent il y eut une épidémie de mariages dans notre paroisse, et paraît-il, il y en aura encore après les fêtes. Nous souhaitons bonheur à tous ces nouveaux mariés et nous espérons sincèrement que la dépression soit enfin enrayée, afin que rien ne vienne troubler leur lune de miel.

* * *

De passage chez M. F. St-Arnaud, S. H. le juge Dubuc, M. Buron, avocat de Paris.

* * *

Nos malades reviennent des hôpitaux en excellente condition, ce qui atteste le bon soin qu'ils reçoivent à Edmonton.

Jusqu'ici la maladie n'a pa sfrappé nos écoles, nous sympathisons avec nos collègues moins heureux et nous espérons qu'eux aussi pourront bientôt travailler pour leur argent.

* * *

M. l'Inspecteur Leblanc était de passage à Vimy. Il inspecta l'école avec son amabilité habituelle et trouva que le travail s'accomplissait malgré la susdite épidémie de mariages.

CALGARY

La Fédération de la Jeunesse Catholique de Calgary eut sa première réunion générale dimanche soir à la salle Ste-Anne sous la présidence de S. Exc. Mgr Carroll. Notre groupe, qui forme à lui seul la section française, fut représenté par son exécutif.

* * *

Le T. R. P. Drouin qui a desservi notre paroisse pendant plus de trois mois, chantait la grand'messe dimanche dernier, et nous avions le plaisir de l'entendre commenter l'Evangile du jour. Le soir même il allait ouvrir un triduum préparatoire à l'Immaculée Conception au "Lacombe Home" à Midnapore. Et jeudi soir il devra quitter pour aller à Prince Albert, Sask., où il est supérieur de la maison des RR. PP. Dominicains depuis le mois de septembre. Nous espérons tous que cette charge ne l'empêchera pas de nous revoir.

* * *

Dimanche prochain les Dames de Ste-Famille auront leur première partie de cartes de la saison. Leur soirée aura-t-elle autant de succès que celle des jeunes à la Ste-Catherine?

THERRIEN

THERIEN.— M. et Mme Pierre Bacque font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils la semaine dernière.

* * *

Mercredi le 1er décembre M. Edouard Carle avec sa soeur, Mlle Yvonne, ainsi que Mme Elie Chartrand, se mirent en route pour un voyage à Edmonton. Ils riviendront la semaine prochaine. Donc, bon voyage.

* * *

Nous apprenons que Mme. Aurel Meunier a eu la douleur de perdre son père, M. Gingras, de Bonnyville. Il est décédé le 30 novembre au soir.

Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

MORINVILLE

L'assemblée de M. Aberhart qui devait avoir lieu samedi dernier dans la soirée, n'a pas eu lieu. Un bon nombre de personnes s'étaient rendues au village pour l'occasion mais en furent quittes pour leur promenade. L'on nous dit que le premier ministre était fatigué de sa campagne dans Lethbridge et peut-être un peu déçu, car la victoire ne le favorisa pas. Il en est ainsi dans la politique, et celle-ci penche assez souvent du côté de l'opposition.

Nous sommes heureux de revoir M. Omer Meunier de retour de l'hôpital où il s'éjourna durant deux semaines. Il est maintenant en convalescence et nous espérons qu'avant longtemps il pourra recouvrer toutes ses forces.

Nous avons eu au début de la semaine une température assez extraordinaire. Ainsi dimanche dernier, nous avions une pluie qui semblait hors de saison pour le mois de décembre. Elle fut suivie d'une gelée qui rendit nos chemins presque impraticables tant ils étaient glissants. Tout de même l'hiver s'avance et les journées continuent à raccourcir. Encore quelques jours et ceux-ci commenceront à allonger en nous amenant le printemps. Courage donc aux vieux dont le sang est moins chaud et qui soupirent après les jours d'été.

Les propriétaires de renards argentés et de visons ont abattu les animaux qu'ils se proposaient de vendre pour la fourrure. Ce travail est accompli et maintenant ce sera la question de disposer des peaux. Que sera le marché? C'est ce que l'avenir nous dira bientôt. En tout cas les amateurs semblent remplis d'espoir et nous formulons le voeu qu'ils ne soient pas déçus.

* * *

L'on nous annonce pour dimanche prochain une partie de cartes par les membres de l'Amicale. Elles organisent cette partie pour des fins de charité et nous sommes persuadés qu'elles remporteront un succès complet. Avis donc aux personnes charitables de ne pas manquer cette occasion de s'amuser et de faire quelque chose pour le bon Dieu.

VEGREVILLE

Mariage

PARE — THEROUX

VEGREVILLE.—Le 24 novembre à la chapelle du couvent de l'Immaculée Conception, à Végreville, eut lieu un fort joli mariage. M. Joseph Paré, de Brosseau et Mlle Yvonne Théroux de Warwick unissèrent leurs destinées. M. Henri Paré servait de témoin à son fils et M. Emery Théroux accompagnait sa fille.

Le R. P. Murphy reçut leur mutuel consentement et célébra la messe du mariage.

Les deux jeunes frères de la mariée, Philippe et Roland, servirent la messe.

Le choeur de chant exécuta de beaux cantiques pour la circonstance.

L'assistance était nombreuse, malgré les mauvais chemins et la température assez basse.

Après la messe, la mariée se rendit devant l'autel de la Sainte Vierge et remit son ruban d'Enfant de Marie, pendant que le choeur chanta un cantique très approprié.

Après la messe, une cinquantaine d'invitées prirent part à un somptueux repas chez les parents de la mariée.

L'après-midi et la soirée se passèrent gaiement en chant, musique et autres divertissements.

Nous souhaitons aux nouveaux époux toutes les bénédictions célestes et le bonheur le plus complet.

Pincher Creek.

VOILA POURQUOI

Le journal a été imprimé et distribué mardi au lieu de mercredi, voilà pourquoi les courriers qui nous arrivaient par la malle de ce jour ne paraîtront que la semaine prochaine. La célébration de la fête de l'Immaculée Conception est la raison de ce changement dans le jour habituel de notre émission.

"VOILA VOTRE MERE"

Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. Et ce Fils, à son tour, a tellement aimé les hommes, qu'avant de se livrer à la mort, il nous a confié le seul vrai bien qu'il ait jamais possédé: il nous a donné sa Mère.

Dernier don de son coeur mourant aux hommes d'ici-bas. Dernière bonté de sa bonté qui s'achève dans les tourments de la malice humaine. "Voilà votre Mère": dernière parole de sa bouche expirante, parole d'amour, s'adressant au monde qu'il est venu sauver, et qui le crucifie.

La Vierge, c'est la consolation que le Christ nous laisse, pour nous encourager à marcher notre route de souffrances. La Vierge, c'est la Mère que le Christ nous présente sous un visage qui sourit et qui charme, pour nous apprendre notre devoir, pour nous aider à l'accomplir, même quand il est austère; car, si d'un côté la tâche est pénible, de l'autre le regard maternel de Marie est doux et nous presse de prouver à Dieu notre amour.

Jésus s'est donc penché douloureusement sur sa croix: son dernier regard d'homme s'est arrêté doucement sur Jean et sur Marie. Ses dernières paroles d'homme ont trahi bien clairement ses dernières attentions de Maître et de Fils. "Femme, voilà votre fils"; "Fils, voilà votre Mère".

Mais ces paroles, ce geste du crucifié que la foule a aperçu à la dernière minute de sa vie, la foule ne les a pas compris. En donnant Marie pour mère à Jean, le Sauveur du monde avait des intentions dont les proportions étaient vastes comme celles de son rôle de Rédempteur. Sa bouche d'homme parlait à Jean, mais son coeur sacré appelait tous ses futurs fidèles à reconnaître Marie pour leur Mère: ses yeux d'homme regardaient l'apôtre, mais son amour divin embrassait dans ce regard la multitude des enfants qui devaient naître à l'Eglise.

Le peuple, rassemblé là pour le voir souffrir, n'a donc pas limité son attention. La nation juive elle-même n'était pas assez grande pour assouvir ses désirs de conquête. Cette parole, prononcée en plein coeur d'une après-midi de l'an 33, en plein coeur de l'après-midi la plus tragique de l'histoire du monde, ne devait pas être claquemurée dans une page de l'histoire d'un homme: elle devait couvrir les pays, tous les pays de la terre; elle devait couvrir tout l'espace des siècles à venir.

Jésus s'adressait à tous sans distinction de races, sans distinction de civilisation, sans distinction de temps: les peuples de tous les coins de la terre, de toutes les couleurs, de tous les âges sont appelés à accepter Marie pour leur Mère. Pour aimer la Vierge, il n'a pas posé de conditions; il n'a pas exigé que les figures soient blanches, noires, jaunes ou rouges; il n'a présupposé qu'une chose, c'est que le coeur de ses frères serait bon — frères de Chine, frères d'Afrique, frères de l'Inde, frères de partout, — que tous seraient heureux d'aimer une Mère.

C'est à tous ceux-là qu'il s'adresse: c'est à ceux-là qu'il parle quand il se penche pour regarder l'apôtre Jean.

Pourquoi convenait-il que le Christ nous laissât sa Mère?

Le Christ, sur la croix, parachève sa mission. Avec son sang, répandu pour nous par amour, il nous a déjà mérité le prix du salut. La veille, avec l'Eucharistie, il s'est donné lui-même, secours puissant pour nous aider à vaincre, sur terre, dans la lutte sans fin contre l'ennemi de nos âmes. Aujourd'hui, il nous confie sa Mère, secours puissant pour plaider au ciel notre cause. Le Christ nous entoure de moyens pour nous protéger: secours du ciel, secours sur terre. Sur terre, l'Eucharistie, l'Amour qui se donne en nourriture pour nous fortifier. Au ciel, la Vierge, l'Amour qui prie, nous obtient des grâces indispensables. Sur terre, l'Eucharistie, le corps du Christ qui a vaincu le péché. Au ciel, la Vierge qui a écrasé la tête du serpent.

Et si ces paroles: "Fils, voilà votre Mère", ne s'adressent qu'à l'apôtre Jean, la mission du Christ nous semble imparfaite, car nous sommes privés d'une mère pour nos âmes. L'Eglise, d'ailleurs, par la bouche du pape Léon XIII, nous rassure:

En disant la parole: "Voici votre Fils", le Christ mourant "a désigné en la personne de Jean" — selon le sentiment constant de l'Eglise — le genre humain tout entier, mais surtout les fidèles.

Ou encore:

"La Vierge, très sainte Mère de Jésus-Christ est aussi la Mère des chrétiens, car elle les a tous engendrés au mont du Calvaire."

Il suit donc logiquement de ces paroles que, quand j'appelle la sainte Vierge ma Mère, je n'emploie pas une figure de style; je ne profite pas d'une occasion heureuse de laisser aller mon âme à des élans de lyrisme charmeur; j'affirme au contraire une vérité, je revendique un titre auquel me donne droit mon caractère de chrétien.

En effet, le chrétien, c'est celui qui vit de la vie du Christ. Or, le Christ a eu un corps et une âme dont la Vierge est la Mère. Marie est Mère du Christ tout entier. Jésus, c'est encore le Fils de Dieu; et la Vierge est la Mère du Fils de Dieu. A tel point que, sans la docilité de Marie, sans son consentement à la maternité divine, sans sa bonne volonté à accepter en bloc toutes les souffrances que cette mission comportait, il n'y aurait pas eu d'Incarnation: Jésus n'aurait jamais été notre Frère, Marie n'aurait jamais été notre Mère.

En effet, par la grâce, nous devenons, nous aussi, les Fils de Diel (I Jo., III). Nous devenons d'autres Christs. Puisque la grâce, la vie divine nous vient de Jésus, et Jésus de Marie, il est vrai de dire, en définitive, que la sainte Vierge est la Mère de la grâce en nous. Tout comme une femme dont le fils est prêtre n'est pas seulement mère de son enfant selon la chair, mais aussi de son prêtre, devenant, par la vocation de son enfant, réellement participante aux fruits de son apostolat; ainsi Marie, et bien davantage, — puisqu'elle fut, dès le premier instant, consciente de son rôle de co-rédemptrice, — est la Mère de la grâce et source de la vie divine en tous les chrétiens.

La mère, c'est celle qui donne la vie. Marie est-elle donc moins notre Mère pour nous avoir donné une vie supérieure à celle des sens? Est-elle moins Mère pour nous avoir rendu possible une vie dont la durée est celle de l'éternité? Est-elle moins Mère pour avoir plus souffert en nous engendrant à la vie divine?

Il ne faudrait pas non plus s'arrêter à considérer la sainte Vierge comme une simple mère adoptive. Elle est réellement Mère. La mère adoptive peut avoir beaucoup d'amour pour les enfants qu'on lui a confiés; elle peut en prendre soin comme des siens propres; mais il restera toujours vrai que ces enfants ne sont pas d'elle: ils ne sont à elle que par un concours de circonstances tout à fait fortuites.

Tandis que Marie nous a toujours eus en vue. Elle a accepté sa maternité divine pour rendre possible le salut de chacun de nous. Elle a accepté d'être Mère afin que le Christ, venant au monde, nous apportât notre grâce, le rachat de la nature humaine. Elle est réellement, dans le plein sens du mot, comme nous l'avons dit, Mère de nos âmes: Mère selon la grâce. Et pour le devenir, elle a dû consentir à plus d'un sacrifice, à toute une série de sacrifices, dont chacun constituait parfois, à lui seul, un vrai martyre: un martyre tel que jamais aucune mère n'en a enduré.

Saint Bonaventure écrit: "La bienheureuse Mère et Vierge Marie souffrit avec le Christ autant que la fragile constitution d'une femme le pouvait supporter."

Et saint Alphonse de Liguori: "Dans son désir de sauver nos âmes, Marie consentit à sacrifier, à livrer à la mort son propre Fils... Ce fut en ce moment que, par ses douleurs, elle nous enfanta à la vie éternelle."

Saint Antonin va même jusqu'à soutenir la doctrine suivante: "....A défaut de bourreaux, elle-même eût posé son Fils sur le bois de la croix, s'il eût fallu qu'elle le fit pour sauver les hommes."

Et s'il lui en a tellement coûté de devenir notre Mère selon la grâce, il est facile d'imaginer de quelle intensité doit être son amour pour nous. Peut-elle jamais se désintéresser de ceux pour qui elle a tant souffert? Peut-elle jamais se désintéresser de ceux qu'elle a tant aimés?

Cet amour de la Vierge pour nous, l'Eglise a voulu le célébrer souvent pendant l'année. Même pendant l'Avent. Au risque de faire perdre à cette période du cycle liturgique son caractère de pénitence, l'Eglise a placé la fête de l'Immaculée Conception. Elle nous invite à admirer en Marie la plénitude de grâces au premier instant de sa conception. Privilège unique concédé à celle qui doit être la Mère de Jésus, la Mère de la grâce.

Et d'un bout à l'autre de l'univers, chez les peuples civilisés comme chez les nations les moins cultivées, partout où la foi a germé, partout où l'amour divin s'est épanoui dans les âmes, la prière chrétienne s'élance, amoureuse, vers le ciel, afin de remercier Dieu pour le don de son Fils, pour le don de sa Mère, notre Mère.

Dans tous les pays de toute la terre, la piété s'enflamme à la contemplation d'images pieuses représentant la Vierge et son Enfant. Chaque nation a tellement l'impression que la Vierge est sa Mère à elle, qu'elle la représente sous les traits caractéristiques de sa race: Vierge de Chine qui porte en ses bras un Jésus chinois; Vierge du Japon qui porte en ses bras un Jésus japonais; Vierge indienne, Vierge de l'Inde. Et personne ne la dispute à personne, parce que tous savent qu'elle est à tous.

On me permettra de terminer par cette prière qui traduit si parfaitement les sentiments de confiance et d'amour simple que nous avons tous envers Marie. Prière qu'il fait bon de rciter le soir, avant de s'endormir sur les peines et les fatigues de la journée:

"O Vierge, il se fait tard: tout s'endort sur la terre;
C'est l'heure du repos; ne m'abandonne pas.
Mets ta main sur mes yeux, comme une bonne Mère.
Ferme-les doucement aux choses d'ici-bas.

De soucis, de chagrin, mon âme est fatiguée.
Le travail qui m'attend est là, tout près de moi.
Mets ta main sur mon front, arrête ma pensée.
Dous sera mon repos, s'il est béni de toi.

Pour que demain, plus fort, ton humble enfant s'évtille.
Et reprenne, gaiement, le poids d'un nouveau jour,
Mets ta main sur mon coeur, que lui seul toujours veille,
Et redise à son Dieu un éternel amour."

Paul FORTIN, S.J.

OTTAWA, Ont.—Le premier ministre Masckenzie King, qui est en vacances en Floride, est actuellement l'invité de George T. Fulford, à Lake Wales, a-t-on annoncé.

Le premier ministre canadien a quitté Ottawa lundi soir, annonçant qu'il se rendait dans le Sud pour prendre "un peu de soleil et de repos". Il avait refusé de révéler l'endroit où il se rendait.

DISTRIBUTION DES PRIX DE FRANCAIS

Le 30 novembre dernier, les élèves français de l'Ecole Saint-François offraient à leurs parents la séance traditionnelle de la Ste-Catherine durant laquelle fut faite la distribution des prix de français.

Dans la salle paroissiale, on remarquait les parents des élèves, et, fait remarquable, un grand nombre d'anglais sympathiques à la cause française. M. J.-O. Pilon, nouveau président de la Commission des écoles séparées d'Edmonton, présidait la séance. Autour de lui avaient pris place le R. P. Hilarion, supérieur des Franciscains et recteur du Collège Saint-Antoine, le R. P. Alexis curé de la paroisse, les Religieux Franciscains, les Religieuses de St-Joseph, institutrices de l'école Saint-François, M. J. Mircault, Syndic des Pères Franciscains.

Après le chant "O Canada", le R. P. Curé souhaita la bienvenue à M. le Président, le félicitant de son nouvel honneur et lui disant notre bonheur de le voir parmi nous.

Le programme comprenait chansons, déclamation, saynète et comédie. Tout fut fort bien réussi. Il paraît même que c'est l'une des meilleures soirées présentées par les élèves français. Tous les figurants et les figurantes montrèrent à leurs parents leur progrès sensible dans l'étude de la langue française.... Parmi les acteurs M. Louis Voghell mérite une mention spéciale....

Le V. F. Eric, O.F.M., accompagnait au piano les différentes chansons.

Le R. P. Philibert, O.F.M. présida à la distribution des prix. Il fit remarquer que sur trente quatre élèves présentés au concours, trente et un avaient obtenu cinquante pour cent des points, et que Mlle Jeanne Voghell, première au grade VIII, avait mérité le prix provincial dans sa catégorie. Les parents paraissaient fiers du succès de leurs enfants qui méritent des félicitations pour leur travail laborieux et pour leur amour de leur langue maternelle.

Après la distribution des prix, M. J.-O. Pilon prit la parole. Il félicita le professeur et les élèves pour le réel progrès dans l'étude du français à l'école Saint-François, et démontra aux parents que ce que réclamaient les Canadiens français dans l'Alberta n'était que ce qui leur appartenait en justice. Le R. P. Hilarion qui remercia M. le Président, ajouta que la conservation de la langue française au *foyer surtout* était la sauvegarde de notre foi et de nos belles traditions religieuses et canadiennes.

Voici en détail le programme de la séance:

* * *

PROGRAMME

Ouverture		"O CANADA"
Mot de bienvenue au Président		R. P. Curé
Chant	"Jusqu'au Bout"	Choeur
	Solistes: Mlles Eva Gariépy, Léa Théroux	
Déclamation	"Le Chat et le Balancier"	M. Paul Voghell
Chant	"Biquette"	Choeur
Déclamation	"Les petits pêcheurs d'étoiles"	Mlle Marie Voghell
Piano	"Mélodie en Fa"	V. F. Eric
Saynète	"La Consultation"	Avant-Gardistes
Déclamation	"Le petit poulet"	Mlle Catherine Bouvier
Chant	"Moi, je suis fou de mon pays"	Choeur
Piano	"Airs Canadiens"	V. F. Eric
Comédie	"La dernière Mode, S.V.P."	Avant-Gardistes
	Distribution des Prix du "Concours de Français"	
	Le Président	M. J.-O. Pilon
	Remerciements	*R. P. Supérieur*
	Râfle	"Une boîte de surprise"
	Distribution de la "tire"	

* * *

PERSONNAGES

"LA CONSULTATION"

Claude, M. Louis Voghell.
Huguette, Mlle Thérèse Théroux.
Lucille, Mlle Simonne Landry.
Henri, M. Laurent Potvin.
Annie, Mlle Marie Bouvier.
Louisette, Mlle Marie Voghell.
Angèle, Mlle Cécile Tougas.

* * *

"LA DERNIERE MODE, S.V.P."

Mme Lechic, Mlle Jeanne Voghell.
Mme Pierrette, Mlle Marie Potvin.
Mme Chipolska, Mlle F. Colongard.

Le 3 décembre les élèves français se réunissaient de nouveau dans la salle paroissiale. Cette fois, ce fut pour prendre part à un banquet. Le R. P. Camille, représentant du R. P. Curé, y prit la parole ainsi que le R. P. Philibert-Marie et M. L. Picard, professeur à l'école St-François. Tous félicitèrent les élèves et les encouragèrent à toujours progresser dans le français, surtout dans leurs conversations.... Espérons que cette soirée et ce banquet feront du bien à notre jeunesse canadienne-française de la paroisse Saint-François.

COIN DES ANCIENS

DEUILS

M. et A. Blais perdent leur père. Les journaux de l'Est nous apprennent aussi le décès de M. Omer Gariépy, survenu à St-Lin, Québec. M. Omer Gariépy, autrefois d'Edmonton et l'un des pionniers de Grouard était le père d'Armand Gariépy, S.J. ancien élève, aujourd'hui professeur au Collège Garnier de Québec.

A ces anciens que visite l'épreuve, l'Association offre ses plus sincères sympathies.

* * *

On a tenu récemment à Padoue, (Italie) une réunion d'anciens élèves. Etaient présents les RR. PP. Richard, Picard, Brunet, (ancien professeur) et M. O. d'Apollonici. Le P. Richard était enthousiaste comme toujours, le P. Picard paraissait un peu usé par l'étude, le P. Brunet "suintait" l'allemand; quant à Ostello, il écoutait avec plus d'attention que j'adis ces doctes pères.

LE JAPON RECONNAIT FRANCO

TOKIO.—Le Japon a reconnu le régime national espagnol du général Franco. Il a reconnu aussi la conquête de l'Ethiopie par l'Italie en décembre dernier, quand il donna au roi Victor-Emmanuel le titre d'empereur du royaume de Haïlé Sélassié.

Une belle fête au Juniorat

Dimanche dernier, le Juniorat St-Jean l'Evangéliste ouvrait ses portes à deux battants pour recevoir une foule enthousiaste et sympathique, à l'occasion de sa séance annuelle de l'Immaculée. Il va sans dire que les spectateurs n'ont pas été déçus dans leur attente. Ce fut un succès et un magnifique.

La trame de la pièce dramatique était très simple mais très édifiante ainsi que très émouvante. C'était l'illustration de la thèse de la piété filiale. Un père, par amour pour son fils malade, qu'il veut faire soigner, trahit son hôte traqué par l'ennemi pour toucher la prime. Alors le père pourra défrayer le médecin et la médecine. Mais on prononce la sentence de mort contre lui: c'est la fusillade et le crucifiement.... Le fils reconnaissant, qui apprend cela avant que son père en ait eu vent, purge la peine destinée à son père. C'est là toute la contexture de la pièce.

Elle ne porte pas à vide, tant s'en faut. Elle frappe très juste au contraire, *en notre siècle de crise d'autorité et d'obéissance.*

Les acteurs se sont surpassés dans l'interprétation de leur rôle. Nommons: MM. V. Duchesneau, Ed. Douziech, P. Gagnon, F. Champagne, C. Leblanc et G. Joly, qui se sont mis en vedette. On pourrait facilement allonger la liste.

La comédie qui suivit ce drame, nous désopila la rate par un comique dépassant facilement la rampe. S'y sont illustrés Messieurs Ed. Douziech, G. Joly, P. Landreville et C. Richer.

Nos plus sincères remerciements et congratulations au R. P. Directeur du théâtre, le Père Vanier O.M.I., tant pour son dévouement que pour son savoir-faire et au R. P. Gaudet qui, pour n'avoir que travaillé dans l'ombre n'a pas moins concouru au succès de la soirée.

En guise d'entr'actes la chorale des Junioristes, sous la direction experimentée du R. P. Pépin, O.M.I., nous sert de "beaux" morceaux, très "bellement" exécutés. Voici le programme:

—I—

O Notre Mère Immaculée (3 voix égales)........E. Verville, O.M.I.

—II—

C'est dans Paris! et Ah! c'était un p'tit cordonnier....J.-G. Turcotte, ptre.

—III—

Les Cloches du Couvent........Bordèze
A Marie, Reine du Clergé E. Verville

—IV—

Christus Vincit..............Aloys Kunk

C'est avec un rare brio et une maîtrise plus rare encore, que nos chers Junioristes les ont rendus. Quant aux auditeurs, ils étaient tout simplement délectés du savoir-faire artistique de nos "Jeunes". et cela au témoignage de connaisseurs. Parlezen au R. P. Walraevens, par exemple.

Nous prions le R. P. Pépin d'en agréer nos plus cordiales félicitations et de continuer à nous servir de si somptueux banquets d'harmonies. Leur délicatesse éloigne tout danger d'indigestion.

L'assistance y était nombreuse autant que distinguée. On aurait pu y compter certainement de trois cents à trois cent cinquante personnes. On y remarquait S. E. Mgr Falaize, O.M.I., évêque coadjuteur de S. E. Mgr G. Breynat, O.M.I.,; le R. P. Desmarais, O.M.I., le R. P. Bellavance S.J., Recteur du Collège des RR. PP. Jésuites; le R. P. Walraevens, chapelain de l'hôpital Saint-Joseph; quelques Pères Franciscains, dont les RR. PP. Alphonse et Philibert; les RR. PP. Auclair, Larose, Simard, Boucher, J. Lavoie, Forcade, Ehmann, Fournier et tout le personnel enseignant du Juniorat; plusieurs Frères Coadjuteurs jésuites, franciscains et oblats. De plus avaient répondu à l'invitation par leur présence: M. le député de Grouard avec sa Dame, M. et Mme Tremblay, M. et Mme Morrier, M. et Mme Clermont, M. et Mme Goyer, etc., etc.

VIE CATHOLIQUE...

(Suite de la page 4)

cette raison présent aux cérémonies du 3 octobre.

Deux semaines après cette inauguration, le lundi 18 octobre, la cathédrale de Reims qui n'est pas encore intégralement restaurée mais qui est maintenant tout entière rendue au culte, a été solennellement consacrée par S. Em. le cardinal Suhard.

Le dimanche suivant 24 octobre, étaient inaugurés la tour et les portails reconstruits d'une autre cathédrale qui fut aussi détruite pendant la guerre, celle de Soissons. A cette même date, s'achevait à Bourges le XIIIe Congrès du recrutement sacerdotal, tandis qu'à Paris, la Commission générale des Semaines sociales de France terminait la mise au point du programme de sa session au point du programme de sa session de 1938 qui aura lieu à Rome et rendait un suprême hommage à la mémoire de son regretté secrétaire général, Marius Gonin, décédé à Lyon, au mois d'août dernier.

Dans tous ces faits, il convient de trouver les preuves d'une belle activité religieuse; c'est l'Action catholique française qui s'affirme ainsi en constant progrès.

—XXX

(Le Droit)

TASCHEREAU AU SENAT ?

QUEBEC—L'espoir que M. Alexandre Taschereau, ancien premier ministre de la province, sera nommé sénateur, et le voeu que M. J.-N. Francoeur soit élu député de Lotbinière au fédéral, le 27 décembre prochain, voilà le résumé de deux résolutions adoptées il y a quelque temps à l'unanimité par les membres du Club Lapointe inc. Cette organisation politique tenait son assemblée générale annuelle. Au cours de la réunion, un nouveau président a été élu. C'est M. Valère Côté. Il succède à M. Siméon Barma, qui occupait cette charge depuis cinq ans et qui avait démissionné à la séance précédente.

Au lendemain de la guerre, devant l'immensité du désastre, devant la grandeur de la tâche à accomplir, on a compris que, seule, une collaboration internationale permettrait de réussir. Seulement on a mis la charrue avant les boeufs. On a oublié que pour réaliser une collaboration internationale il faut opérer avec des organismes nationaux vivants et sains. J. Le Cour Grandmaison.

Nouvelles Religieuses

Mgr GRENTE A L'ACADEMIE

PARIS — Le fauteuil de Pierre de Nolhac est maintenant occupé de nouveau. En effet, Son Exc. Mgr G. Grente, évêque du Mans, siège depuis jeudi dernier à l'Académie française au 32e fauteuil qu'illustrèrent jadis Lucien Bonaparte, Alfred de Vigny et le maréchal de Richelieu.

C'est en juillet dernier que ce prélat fut élu à l'illustre compagnie fondée au XIIe siècle par le cardinal de Richelieu.

PRETRES EN SIBERIE

D'après une statistique récente de Moscou, en un an 68 prêtres étrangers arrêtés à Moscou et à Leningrad ont été envoyés dans les camps de concentration de la Sibérie.

On ne possède aucun renseignement permettant d'évaluer le nombre de prêtres russes déportées dans ces camps, mais ce chiffre doit être très élevé, puisque dans la plupart des villes de l'U. R. S. S. il n'existe plus actuellement d'ecclésiastiques catholiques ou protestants.

SERMON du CARDINAL

dans l'Osservatore Romano

CITE DU VATICAN—L' "Osservatore Romano" a consacré trois colonnes de sa première page à donner un compte-rendu de la célébration à Québec de la fête du Christ-Roi. Le texte du sermon que prononça à cette occasion le cardinal Villeneuve est publié par le journal semi-officiel du Saint-Siège.

NONCE APOSTOLIQUE

Mgr Forni

PARIS.—Mgr Efrem Forni, conseiller de la nonciature à Paris, quitte la capitale française pour devenir nonce apostolique à Quito avec la dignité d'archevêque titulaire d'Arnis.

Ainsi c'est au collaborateur direct de NN. SS. Maglione puis Valerio Valeri qu'il appartiendra de rétablir les relations du Saint-Siège avec l'Equateur. Auditeur à Paris depuis exactement neuf ans, Mgr Forni joua un rôle actif quoique effacé dans l'amélioration constante des rapports diplomatiques entre le St-Siège et la France qui fut le trait essentiel de sa carrière parisienne. Prélat de Sa Sainteté depuis 192?, Mgr Forni, qui fut naguère secrétaire de la nonciature à Lisbonne, emporte les regrets unanimes de la France catholique et de la France officielle.

REUNION DES SUPERIEURS DE COLLEGES A QUEBEC

QUEBEC.—Une importante réunion des supérieurs des collèges classiques affiliés à l'université Laval s'est tenue, en fin de semaine, dans la salle du Parler Français, sous la présidence de Mgr Camille Roy, P.A.V.G. La plupart des séminaires et collèges étaient représentés, notamment ceux de Chicoutimi, Gaspé, Lévis, Mont-Laurier, Nicolet, Québec, Rimouski, Sainte-Anne de la Pocatière, St-Antoine, St-Charles, Garnier, St-Victor et Trois-Rivières.

Les voeux émis au cours de la réunion seront soumis au conseil des évêques, pour approbation, avant d'être rendus publics. Les supérieurs ont aussi pris en considération l'enseignement des sciences et les travaux de laboratoire pour ceux qui se destinent aux carrières techniquees.

PRETRES EXCLUS DU PARTI NAZISTE

CITE DU VATICAN.—L' "Osservatore Romano", ournal non officiel du Vatican, a publié sans commentaires que dorénavant les ecclésiastiques ne pouvaient plus entrer dans le parti nazi.

Un autre article de ce journal est consacré à la situation religieuse du Reich en général. On y prend note d'une interdiction à la circulation de plusieurs journaux catholiques et l'on y rapporte une manifestation devant l'immeuble du gouvernement à Aschaffenburg. Bavière, par un groupe réclamant l'élargissement d'un Curé arrêté pour avoir exhorté les parents à envoyer leurs enfants aux écoles catholiques.

Le maire de ce village et une douzaine de personnes ont été arrêtés pour avoir participé à cette manifestation.

POUR NOS INDIENS

Son Exc. Mgr Breynat descendait à Edmonton dimanche après-midi en compagnie de Son Exc. Mgr Fallaize. Nosseigneurs du Mackenzie revenaient d'Ottawa où ils ont assisté à la conférence des Evêques et Provinciaux en vue d'améliorer le sort des Indiens.

Le R. P. Ehmann, autrefois de la province oblate de Belleville arrivait presque en même temps pour le Mackenzie. Il agira comme économe vicarial, remplaçant le R. P. Serrurot en repos à Victoria, B.C.

CONTRE LE CANCER

Recherches en cancer

Les merveilles de la télégraphie, de la téléphonie, de la lumière électrique, du sansfilisme et de la radio *n'ont pu être découvertes qu'à la suite d'une longue préparation d'études* préalables dans les sciences de la physique. Il en est ainsi de la découverte de l'insuline qui n'a pu être faite qu'à la suite d'un travail préliminaire considérable grâce auquel les savants *ont pu forger le dernier* anneau.

Pour ce qui concerne les maladies contagieuses, un travail préliminaire semblable a été fait dans le champ de la science de la bactériologie, qui a fait l'objet de toute la vie consacrée à l'étude de l'immortel Pasteur. C'est grâce à ce grand savant et à ceux qui se sont engagés à sa suite que des maladies comme la diphtérie, le tétanos, la fièvre typhoïde et la pneumonie ont pu être diminuées *dans de notables proportions soit en* prévenant l'infection elle-même soit en l'attaquant directement au moyen de divers sérums curatifs. Nous entretenons *aussi le ferme espoir* qu'un jour grâce aux efforts de savants chercheurs, le cancer lui-même nous aura cédé ses secrets.

Dans l'opinion de la plupart des savants investigateurs, le cancer *n'est pas une maladie unique*; il est plutôt constitué par un groupe de maladies, chacune d'entre elles dépendant d'une cause ou d'un ensemble de causes. Il a son origine dans l'organisme lui-même et en autant que nous pouvons le savoir, ne relève pas d'une cause directe comme un germe bien que des agents extérieurs (comme différentes substances irritantes) peuvent avoir une part dans sa production. Il survient chez des gens qui autrement paraissent en bonne santé; il peut naître chez un enfant. La maladie semble douée de vie et de croissance ressemblant en bien des points à l'accroissement de l'enfant pendant la vie intra-intérine, mais avec la différence que, tandis que l'enfant a un père et une mère, le cancer n'a pas de père; il n'a qu'une mère; cette mère est constituée par les tissus mêmes de l'organisme qui ont subi un changement par suite duquel les cellules microscopiques qui contrôle. Comme le cancer fait partie de nos propres tissus et en dérive, il s'en suit qu'il ne peut pas différer beaucoup des cellules normales dont il est un développement.

Prochain article: " Recherches en cancer No. 2

Les lecteurs qui désirent avoir la série complète des articles du Docteur McCullough sur le cancer peuvent les obtenir en s'adressant à La Ligue de Santé du Canada, 105, rue Bond, Toronto, Ontario.

FACHEUX INCIDENT

Son Exc. Mgr Guy

GRAVELBOURG. — Récemment, S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., recevait des fidèles du diocèse de St-Hyacinthe, comme cadeau à l'occasion de son intronisation, un wagon de vivres destinés à soulager de la misère les communautés religieuses de Gravelbourg, particulièrement éprouvées en ces derniers temps. Toutes ces provisions ont été accaparées par la "Voluntary Relief Committee", organisme presque complètement composé de fermiers protestants. On a tout saisi jusqu'aux cartes de voeux qui accompagnaient plusieurs envois. Le premier ministre de la Saskatchewan, rencontré par Mgr Guy, il y a quelques jours, a exprimé ses vifs regrets au sujet de cet incident qu'un journal de Montréal a qualifié de "vol pur et simple".

UN REPROCHE

au poète d'Annunzio

ROME.—Gabriel d'Annunzio, le poète de la *nouvelle* Italie, s'est attiré une réprimande de l' Osservatore Romano pour avoir dit dans un article, en parlant d'un aviateur italien tué en Espagne, qu'il avait "offert sa vie à Dieu, à Mussolini et à l'humanité pour le triomphe du Christ et du fascisme romain".

LA PRINCESSE ELISABETH ETUDIE

LONDRES.—La princesse Elisabeth, héritière de la Couronne d'Angleterre, a commencé de recevoir des leçons d'art culinaire. Les leçons ont lieu deux fois par semaine à la cuisine du Palais de Buckingham, sous l'oeil vigilant du chef de la maison royale. L'ambition de la jeune princesse est de devenir l'égale de sa mère, la reine Elisabeth, dans l'art de préparer les mets.

Progrès du français dans l'Ouest

Une lettre, récemment reçue, nous permet de constater les progrès de l'enseignement français dans les Provinces de l'Ouest. Les étudiants anglais, reconnaissant l'extrême utilité de cette langue, cherchent, de plus en plus, à l'approfondir malgré les difficultés qu'elle comporte.

Ces jeunes étudiants, la plupart sont au "High School", reconnaissent l'importance du français. Ils le savent la langue diplomatique par excellence et le complément indispensable de toute culture vraiment approfondie. Ils admettent que l'étude du français a une valeur intrinsèque. L'expérience leur aurait démontré que son étude améliore leur vocabulaire du simple fait que bon nombre de mots anglais derivent de tel ou tel mot français.

Ils admettent de plus que chaque peuple a sa propre culture et qu'en étudiant la langue de tel ou tel peuple ils acquièrent insensiblement un peu de sa culture. L'auteur de la lettre, Mlle Kathleen Brain, ne se fait pas scrupule de louanger notre langue: voici d'ailleurs ce qu'elle en dit: "There is a spontaneous courtesy and graciousness about the French which is revealed even in their books and letters." L'influence française ne peut avoir qu'un bienfaisant effet sur ces jeunes gens: "This characteristic has a refining influence on our own young people who tend to be less thoughtful in this respect."

Ils admettent enfin l'utilité d'une connaissance moyenne du français dans le monde des affaires.

Le principal obstacle à l'avancement de leurs études semble être la difficulté que ces jeunes gens ont de communiquer avec des personnes qui, en plus de posséder le français, ont aussi la mentalité française.

Mlle Brain a fondé une petite revue intitulée "Lettres de France". De jeunes lettrés français se sont intéressés à ce groupement et écrivent régulièrement de charmantes petites lettres que la revue de Mlle Brain reproduit et expédie à ses lecteurs. J'en ai une sous la main qui est fort bien écrite.

Mais cela ne semble pas suffisant. Plusieurs professeurs de "High School" en Alberta et en Colombie Canadienne sont d'avis qu'il serait plus profitable pour leurs élèves de communiquer directement avec des étudiants français de notre province. Voici ce que dit à ce propos Mlle Brain: "This seems quite a sensible suggestion. There is little to be gained in learning French unless we use it. I have worked with French people a good deal and have always found them very friendly and sociable. I am sure that both our students and yours (La lettre est adressée à M. le Chanoine Chartier) would come to understand each other much better through exchanging letters. We have some magnificent scenery in western Canada, quite different to yours in Quebec, and I am sure that young folk would enjoy exchanging views clipped from magazines, as well as written descriptions of their natural environment."

Sans vouloir passer pour un bonne-ententiste, je crois fermement que plus d'un parmi nous pourrait tirer profit d'une telle proposition. Les lectrices du "Quartier" surtout, parce qu'elles ont plus de temps que nous, carabins, en tireraient certainement avantage. "Avis aux intéressés.

Jean MADORE.

(Quartier Latin)

Le Japon est invulnérable

dit Mussolini

ROME.— Le "Popolo d'Italia", journal de Mussolini, donne un avertissement aux Etats-Unis, à l'Angleterre et à d'autres pays, d'avoir à éviter toute action énergique contre le Japon, "parce que le Japon est invulnérable".

On affirme que l'article du "Popolo d'Italia" a été rédigé par Mussolini lui-même.

Publié en page éditoriale, l'article tourne en ridicule la conférence de Bruxelles, se moque de la participation américaine à cette conférence, et invite la Chine à ne chercher qu'auprès du Japon des conditions de paix.

"Il est certain, lit-on dans le "Popolo d'Italia", que le Japon va sortir vainqueur de sa guerre contre la Chine, quelque action que les puissances neutres pourraient décider de prendre".

L'article dit aussi que M. Norman Davis, chef de la délégation américaine à Bruxelles, s'est rendu compte que les conférences inutiles ne devraient jamais être convoquées.

Tout se ramène pour nous, dans l'ordre colonial comme dans l'ordre diplomatique, à un problème de redressement intérieur. Glisser sur la pente du socialisme dans une Europe pleine de loups, c'est s'offrir soi-même aux loups.

Wladimir D'Ormesson

On aurait dû placer un agent bilingue

M. J.-B. Perrault, cultivateur, ancien candidat du comté d'Iberville pour l'Union nationale, passait le pont Victoria comme d'habitude avec son camion neuf lorsqu'un agent de la circulation, M. Gordon Richman, lui fit signe d'arrêter. M. Perrault s'exécuta et l'agent s'adressant à lui en anglais lui dit de conduire son camion à l'écart. M. Perrault demeurait étonné de cette sommation sans question ni explications d'aucune nature et, voyant que l'agent ne lui voulait parler qu'anglais, s'impatienta et frappa Richman, l'étendit par terre et fila avec sa voiture. Cet incident survint en 1936, en janvier. Le 25, l'affaire remise depuis longtemps, se termina devant le juge Desmarais par une sentence suspendue pour M. Perrault. Ce dernier était accusé d'avoir attaqué un officier de police dans l'exercice de ses fonctions, mais considérant que les autorités devaient placer un agent bilingue à un endroit aussi fréquenté que le pont Victoria, le juge Desmarais n'a pas condamné M. Perrault.

M. Perrault passe fréquemment sur ce pont et n'a jamais été inquiété. Cette journée-là, il conduisait un camion neuf et l'agent Richman voulut s'assurer s'il possédait ses licences. M. Perrault était prêt à répondre mais dans sa langue seulement, selon son droit. Richman ne lui donna même pas cette alternative et c'est ce qui lui valut la brusque attaque de M. Perrault. Le juge Desmarais insista fortement sur le fait que des agents bilingues doivent être placés à un endroit comme le pont Victoria où tant de cultivateurs de angue française passent chaque jour.

"LE RECUEIL"

Sommaire du numéro de déc. 1937

Vers la découverte des causes du cancer, condensé de la revue "Vivre d'Abord"; Les mains qui parlent, de "Je Sais Tout"; Les problèmes de la propriété foncière, de "La Revue Trimestrielle"; Le Scoutisme, de "La Revue des Jeunes"; Inventions Perdues, de "Miroir du Monde"; Quel sera le destin du Nippon industriel? de "La Science et la Vie"; La diplomatie américaine et l'Europe, de "L'Esprit International"; Les insectes et nous, de la "Revue des Questions Scientifiques"; Le monde des profondeurs sous-marines, de "Miroir du Monde"; L'esclavage dans le monde, de " Monde et Voyages "; Quand un Fuhrer rencontre un autre Fuhrer, de "Candide"; Les yeux, miroirs de la santé, de "Je Sais Tout"; Shirley Temple grandit, de "Lecture Pour Tous"; L'enfant sans défaut, de "Conferencia"; L'Allemagne l'Europe, de "La Nouvelle Revue"; L'influence de la lumière sur les végétaux, de "Monde et Voyages"; Nous n'irons pas plus vite dans 100 ans, de "Je Sais Tout"; Problème social.... problème non résolu, de "Revue des Conférences"; La guerre des Jaunes aura-t-elle lieu? de "Vu et Lu"; De la jungle au studio, du "Journal de la femme"; Les tables tournantes, de "Marianne"; Connaissez-vous Paris, des "Nouvelles Littéraires", avec une bonne douzaine d'articles et d'articulets formant 96 pages au total.

En vente à 25¢ le numéro dans tous les dépôts. Abonnement $3. par an à C. P. 100, Station "B", Québec, P.Q.

Les ligues du Sacré-Coeur

ST-JEAN, P.Q.—Le 21 novembre, se réunissaient sous la présidence de S. Exc. Mgr Anastase Forget, plus de cent délégués, officiers supérieurs des Ligues du Sacré-Coeur d'une trentaine de paroisses. Mgr l'Evêque de St-Jean, à la messe d'ouverture, prononça un sermon sur "La Ligue du Sacré-Coeur, organisme officiel d'Action catholique". A la suite de l'adoption des constitutions de la Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur de St-Jean, et après les conclusions de cette journée de conférences et de délibérations, on a passé des résolutions visant à la sauvegarde de la tempérance et de la morale chrétienne, à une législation plus précise et plus sévère contre les jeux de hasard ("Slot Machines" et autres); enfin d'autres résolutions en faveur du journal catholique diocésain "Le Richelieu", et des retraites fermées.

LIVRE A L'INDEX

CITE DU VATICAN — L'Eglise a mis à l'Index un ouvrage dans lequel le professeur Ernest Bergmann exposait une "nouvelle religion nordique" destinée à satisfaire les besoins de la Nouvelle Allemagne.

Le titre de ce volume est: "Die Naturlich Geistlehre" (La doctrine naturelle de l'esprit). En 1934, l'Eglise avait condamné un autre ouvrage de cet auteur: "Die Deutsche Nazionalkirche". (L'Eglise nationale allemande).

LE CERCLE MOLIERE

Les "Tartempions"

Le Cercle Dramatique Molière présentera encore cette année une pièce écrite par un Canadien. En effet, la comédie "Les Tartempion" sera exécutée à la salle de l'Ecole Séparée, 103e rue, dimanche, le 12 décembre prochain. Cette pièce est écrite par le Prof. A.-C. de la Lande de Winnipeg, Man., qui est aussi l'auteur de plusieurs autres bonnes pièces. Nos directeurs artistiques ont choisi parmi elles cette comédie qui ne manquera pas d'intéresser et d'amuser tous ceux qui aiment le théâtre. Cette pièce a été présentée avec grand succès dans plusieurs villes de l'Est du Canada, ainsi qu'en France.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le programme musical sera, comme à notre soirée du mois d'octobre, sous la direction de M. Phalempin qui est avantageusement connu parmi les musiciens de la ville.

Cette soirée artistique est organisée sous le distingué patronage de M. le Professeur et Madame de Savoye. Nous prenons cette occasion pour dire que M. et Mme de Savoye ont toujours été sympathiques à nos organisations, et nous leur savons gré du grand honneur qu'ils veulent bien nous faire.

Le Cercle Molière invite donc tous les Canadiens français de la ville, et aussi toutes les personnes qui connaissent la langue française de venir nous encourager.

Bénédiction d'un collège

QUEBEC.—Son Eminence le Cardinal Archevêque a béni le nouveau collège de Notre-Dame de Recouvrance (Québec-Ouest), le 21 novembre dernier. Cette maison d'enseignement est sous la direction des Rév. Frères Maristes.

Cours de l'abbé Lionel Groulx

QUEBEC—M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, a inauguré, il y a quelque temps, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, une série de cours publics qui porteront, cette année, sur "l'enracinement au sol de la première génération de colons".